

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



ETHIOPIE

**REVUE DE L'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA
BANQUE AU MULTISECTEUR**

**DEPARTEMENT DE L'EVALUATION DES OPERATIONS
(OPEV)**

2 mai 2008

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page n°</u>
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	i
PRÉFACE	iii
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	iv
1. CONTEXTE	1
1.1 Objectif, portée et méthodologie de l'évaluation	1
1.2 Contexte du pays, situation économique et nouveaux défis	2
2. POLITIQUES ET STRATÉGIES DU GOUVERNEMENT ET DE LA BANQUE	4
2.1 Politiques et stratégies de développement du gouvernement	4
2.2 Stratégies et programmes d'aide de la Banque	7
2.3 Pertinence de la stratégie d'aide de la Banque	9
3. ÉVALUATION DE L'ASSISTANCE DE LA BANQUE AU MULTISECTEUR	10
3.1 Opérations de prêt de la Banque en faveur du multisecteur	10
3.2 Évaluation de l'assistance de la Banque par projet	10
3.3 Opérations hors prêt de la Banque en faveur du secteur	21
4. IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AIDE DE LA BANQUE	22
4.1 Impact sur la croissance économique	22
4.2 Impact sur la réduction de la pauvreté	24
4.3 Impact sur le développement du secteur privé	25
4.4 Impact sur les autres questions transversales	26
5. PERFORMANCE DES CONTRIBUTEURS	27
5.1 Le gouvernement d'Éthiopie	27
5.2 La Banque	25
5.3 Autres donateurs	28
5.4 Facteurs exogènes	28
6. CONCLUSION, ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET RECOMMANDATIONS	29
6.1 Principales conclusions	29
6.2 Enseignements tirés	30
6.3 Recommandations et mesures de suivi	30
Références	32

Annexes

Nbre de pages

- Annexe 1 : Indicateurs macroéconomiques et sociaux 1
- Annexe 2 : Indicateurs socio-économiques comparatifs 1
- Annexe 3 : Projets financés par la Banque : principaux objectifs et résultats choisis 1
- Annexe 4 : Personnes rencontrées 2

Le présent rapport a été établi par M. F. TURAY, Chargé principal de l'évaluation rétrospective, Département de l'évaluation des opérations (OPEV), et M. O. O. OJO, consultant, à la suite de leur mission en Éthiopie en septembre 2005. Pour toute question concernant le présent rapport, prière de s'adresser à M. C. KIRK, Directeur, OPEV, au poste 2041 ou à M. TURAY, au poste 3257.

Sigles et abréviations

ABD	:	Appui budgétaire direct
ADLI	:	Industrialisation tirée par le développement agricole
AR	:	Rapport d'évaluation
BAD	:	Banque africaine de développement
CEP	:	Cellule d'exécution de projet
COMESA	:	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
DCP	:	Document cadre de politique
DFID	:	Département pour le développement international (RU)
DISRP	:	Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DSP	:	Document de stratégie par pays
ECG	:	Groupe de coopération sur l'évaluation de la coopération (BMD)
EPA	:	Agence de protection de l'environnement
EPCP	:	Perspectives économiques et programmation pays
ERRP	:	Programme de redressement économique et de reconstruction
ESDP	:	Programme de développement du secteur de l'éducation
ESRDF	:	Fonds social de réhabilitation et de développement éthiopien
ETCO	:	Bureau national d'Éthiopie (BAD)
FAD	:	Fonds africain de développement
FASR	:	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FAT	:	Fonds d'assistance technique (FAD)
FMI	:	Fonds monétaire international
GoE	:	Gouvernement d'Éthiopie
GTZ	:	Coopération technique allemande
HAPCO	:	Office de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA
HICES	:	Enquête sur le revenu, la consommation et les dépenses des ménages
HSDP	:	Programme de développement du secteur de la santé
IDA	:	Association pour le développement (Banque mondiale)
IDH	:	Indice de développement humain
IGAD	:	Autorité intergouvernementale pour le développement
JBAR	:	Revue conjointe de l'aide budgétaire
MCD	:	Département de la coopération multilatérale (MOFED)
MOFED	:	Ministère des Finance et du Développement économiques
NCBP	:	Programme national de renforcement des capacités
OMD	:	Objectifs du millénaire pour le développement
OPEV	:	Département de l'évaluation des opérations (BAD)
PAS	:	Prêt à l'ajustement structurel pauvreté
PBL	:	Prêt à l'appui des réformes
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le développement (Nations Unies)
PPESA	:	Office de supervision de la privatisation des entreprises publiques
PPTE	:	Pays pauvres très endettés
RAP	:	Rapport d'achèvement de projet
REPP	:	Rapport d'évaluation de la performance de projet
RRPP	:	Rapport de revue du portefeuille pays
SDPRSP	:	Document de stratégie de développement durable et de réduction de la
SIDA	:	Syndrome d'immunodéficience acquise
TVA	:	Taxe sur la valeur ajoutée

UC	:	Unité de compte (de la Banque)
VAN	:	Valeur actualisée nette
VIH	:	Virus de l'immunodéficience humaine
WAO	:	Bureau des affaires féminines
WMU	:	Service de suivi de la situation sociale

PRÉFACE

1. Le présent rapport évalue l'assistance de la Banque en faveur du multisecteur en Éthiopie sur la période 1992-2004. « Multisecteur » est un terme générique qui désigne un ensemble de programmes comprenant les prêts à l'appui des réformes, l'appui sous forme d'assistance technique et l'appui institutionnel à un gouvernement. S'agissant de l'Éthiopie, on compte sept opérations du genre au titre de la période sous revue, dont trois sont déjà achevées, tandis que les quatre autres se trouvent à divers stades de mise en œuvre.

2. Au regard des critères habituels d'évaluation que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact sur le développement institutionnel et la durabilité des résultats, la conclusion du rapport est que l'assistance de la Banque au multisecteur est globalement satisfaisante par rapport à tous les critères, sauf l'efficience. Même s'ils ont accusé d'importants retards dans l'exécution, les programmes en cours sont potentiellement susceptibles d'atteindre leurs objectifs, si l'on prend des mesures à temps pour faire face aux facteurs qui entravent leur mise en œuvre.

3. Se relevant en effet des ravages d'une guerre civile et d'un système économique fortement contrôlé et centralisé, l'économie du pays a certainement fait des bonds prodigieux vers le libéralisme. La réaction de l'économie aux différentes réformes politiques mises en œuvre a été satisfaisante. Des progrès considérables ont été également accomplis dans la lutte contre la pauvreté et la misère sociale. Mais au plan du changement structurel, les progrès restent encore lents, l'économie étant toujours fortement tributaire de l'agriculture pluviale, le processus de privatisation étant à la traîne, et des monopoles existant encore sous forme d'entreprises affiliées au parti (ce qui ne favorise pas l'égalité des chances en termes de concurrence pour les opérateurs de secteur privé), et le rythme des réformes dans le secteur financier continuant de constituer un sujet de préoccupation.

4. Globalement, l'économie a enregistré des résultats satisfaisants, au regard du contexte des conditions initiales (c.-à-d. avant 1992). L'économie fortement réglementée a été libéralisée, et le champ d'intervention, pour ce qui est de l'initiative du secteur privé, a été modestement élargi. Il reste donc au gouvernement de souscrire sans réserve aux principes du système du marché et d'ouvrir pleinement l'économie à la concurrence, par l'approfondissement des réformes structurelles, tout en renouvelant son engagement par rapport à la privatisation.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le présent rapport évalue l'assistance de la Banque en faveur du multisecteur en Éthiopie sur la période 1992-2004. « Multisecteur » est un terme générique qui désigne les prêts à l'appui des réformes, Les programmes d'assistance technique et l'appui institutionnel pour le renforcement des capacités. Sur la période considérée, la Banque a approuvé sept programmes en faveur de ce secteur pour un montant total de 274,73 millions d'UC, ce qui représente 21 % du total des opérations de prêts de la Banque en faveur de l'Éthiopie.

2 De 1974 à 1991, l'Éthiopie était dirigé par un gouvernement socialiste qui contrôlait les aspects clés de la vie économique. Sous le règne de ce régime, l'essentiel de l'infrastructure physique et économique a été détruit par une guerre civile. La guerre civile, conjuguée à de mauvais résultats économiques, a véritablement eu un effet dévastateur sur les conditions de vie, car la pauvreté s'est considérablement généralisée dans ce pays classé parmi les plus pauvres au monde. Sur la période 1992-2004, la politique de la Banque a été énoncée dans les Documents de stratégie par pays successifs (DSP) qui définissaient les grands axes de sa stratégie, en l'occurrence la reconstruction de l'infrastructure économique, la stabilisation de l'économie et la réforme des institutions. L'objectif ultime de la politique de la Banque était cependant la réduction de la pauvreté, et les interventions intermédiaires avaient pour objet de poser les jalons pour la réalisation de cet objectif. Suite à la cessation des hostilités en 1991 et l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement, la Banque a, en 1992, approuvé le Programme de redressement économique et de reconstruction (ERRP) en tant que sa première opération multisectorielle dans la pays. Le but visé par ce programme était de contribuer à la reconstruction de l'infrastructure physique et économique détruite et abandonnée, et préparer de ce fait le terrain pour la relance de la croissance économique.

3. Le Programme à l'ajustement structurel I (PAS-I) – suivi de l'ERRP- était en effet un large éventail de mesures de stabilisation macro-économique et d'ajustement structurel, qui visaient toutes à réduire les déséquilibres internes et externes, à éliminer les rigidités structurelles qui avaient entravé la croissance économique et à améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources. En tant que mécanisme d'appui à la balance des paiements, le programme a contribué à déréglementer l'économie et à jeter les bases pour la prise en compte des forces du marché dans l'affectation des ressources.

4. S'il a atteint ses objectifs, le PAS-I a cependant a laissé quelques questions en suspens. Il fallait en effet approfondir les réformes et créer un environnement propice pour le développement du secteur privé. En outre, les réformes structurelles n'avaient pas été suffisamment poussées. Le programme successeur (PAS-II) avait pour objet de s'attaquer à ces questions en suspens, notamment la réduction de pauvreté, le développement du secteur privé et l'approfondissement des réformes en particulier dans le secteur financier.

5. Ces programmes - tous cofinancés avec d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux au développement - ont fait l'objet d'évaluation par rapport aux critères standard d'évaluation que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, le développement institutionnel et la durabilité. Tous les programmes ont obtenu des notes satisfaisantes par rapport à tous les critères excepté celui d'efficience. Les programmes ont eu un impact considérable sur l'économie, de manière générale, en particulier le PAS-I, qui est considéré comme l'un des rares cas de succès de PAS en Afrique subsaharienne. L'économie est pratiquement déréglementée, et presque tous les prix sont désormais déterminés par le marché. L'économie a bien réagi, notamment en affichant des taux de croissance raisonnables. Partiellement en

raison de l'évolution de la croissance économique, des progrès sont en train d'être accomplis en matière de réduction de la pauvreté et de promotion du secteur privé.

6. Cela dit, quelques sujets de préoccupation existent. Les réformes structurelles n'ont pas été assez poussées, car des entreprises affiliées au parti continuent de faire une concurrence déloyale aux opérateurs du secteur privé. Le développement du secteur privé n'a pas répondu aux attentes, et les progrès en matière de privatisation sont lents. L'économie reste fortement tributaire d'un seul produit (le café) pour ses recettes d'exportation, quoique des signes donnent à entrevoir l'émergence de spéculations telles que l'horticulture et le "chat" comme potentiels produits d'exportation. L'économie continue également de compter en grande partie sur l'agriculture pluviale pour induire la croissance dans son secteur dominant. Cela n'augure pas de lendemain meilleur, quand on connaît l'imprévisibilité des pluies dans la région.

7. En plus de ces programmes, on compte quatre autres, qui se trouvent tous à différentes étapes d'achèvement. Il s'agit notamment du Renforcement des capacités du ministère des Finances et du Développement économique, l'Appui institutionnel au bureau des affaires féminines, le programme d'appui à la réduction de la pauvreté et le Projet d'assistance technique pour la privatisation. Tout comme les trois programmes achevés, ces programmes ont des chances d'atteindre leurs objectifs, mais connaissent tous de longs retards de mise en œuvre, qui pourraient compromettre la réalisation de leur résultat final. Il est conseillé à la Banque de passer en revue ces programmes afin de trouver les voies et moyens d'accélérer leur mise en œuvre.

8. La performance globale du gouvernement a été satisfaisante, tandis que celle de la Banque est insatisfaisante.

9. Trois principales conclusions se dégagent du présent rapport. La première est que le succès d'un programme d'ajustement dépend de l'appropriation de ce programme par le gouvernement et de son engagement par rapport à sa mise en œuvre. En effet, cela a été le cas en Éthiopie. L'autre enseignement tient au caractère vital de la coordination des interventions des bailleurs de fonds. Encore une fois, l'Éthiopie a eu la chance d'avoir un ensemble de donateurs qui ont activement assuré la coordination de leurs efforts, étant donné que les programmes en question étaient, dans la plupart des cas, conjointement financés. Le dernier constat est que la disponibilité du financement a permis de soulager les douleurs liées à l'ajustement, et de ce fait réduire le risque d'inversion de politique.

1. **CONTEXTE**

1.1 **Objectif, portée et méthode de l'évaluation**

1.1.1 Le présent rapport a pour objet d'évaluer l'assistance de la Banque en faveur du multisecteur en Éthiopie sur la période 1992-2004. Le but visé est de déterminer le degré d'efficacité du programme de prêts de la Banque à l'appui du multisecteur en Éthiopie au regard de la réalisation de l'objectif général que sont la croissance économique et la réduction de la pauvreté¹. L'étude tirera également de l'évaluation des enseignements pratiques de nature à rendre plus efficace l'assistance à venir de la Banque en faveur de ce secteur.

1.1.2 Cette évaluation constituera un volet d'une évaluation plus élargie de l'aide générale de la Banque à l'Éthiopie. Il s'agit donc d'une revue globale des opérations de la Banque à l'appui de la stabilisation macroéconomique, de l'ajustement structurel, des réformes institutionnelles et du renforcement des capacités Éthiopie, couvrant tous les projets achevés dans le secteur. Des avis préliminaires seront également émis quant à la performance des projets en cours. L'évaluation porte essentiellement sur les produits et services de la Banque, la réalisation de leurs objectifs, leur efficacité, la durabilité de leurs résultats, leur impact sur le développement institutionnel ainsi que leurs incidences sur l'ensemble de l'économie. La performance des partenaires au développement (la Banque, le gouvernement éthiopien et les autres bailleurs de fonds) sera également passée en revue.

1.1.3 L'évaluation s'est déroulée en deux phases. La première phase a consisté en la revue des documents de projet et de la littérature pertinente, suivie d'une mission effectuée sur le terrain en Éthiopie du 5 au 17 septembre 2005. Dans le cadre de cette mission, des données et informations additionnelles sur les projets ont été collectées, et des consultations, tenues avec des membres du gouvernement et partenaires au développement. Une évaluation préliminaire des projets a été effectuée sur cette période. La seconde phase de l'évaluation, après la mission, a eu pour cadre le siège de la Banque à Tunis. À cette étape, on a procédé à l'évaluation de l'assistance de la Banque en faveur du multisecteur en Éthiopie à l'aune du cadre d'évaluation mis au point par le Groupe de coopération sur l'évaluation (ECG) des Banques multilatérales de développement. Cette phase a également été sanctionnée par la rédaction du rapport et des consultations complémentaires avec le personnel pertinent de la Banque.

1.1.4 La suite du rapport s'articule comme suit : après cette introduction situant le contexte, la section 2 porte sur les politiques et stratégies de la Banque et du gouvernement pour le secteur, et la section 3, l'évaluation du programme d'aide de la Banque. La section 4 présente l'évaluation de l'impact sur le développement de l'assistance de la Banque, et la section 5, celle de la performance des contributeurs de ce programme d'assistance. La section 6 présente les conclusions, les enseignements et recommandations.

¹ Le multisecteur couvre l'assistance de la Banque pour l'appui aux réformes (y compris l'ajustement structurel, les prêts à l'appui des réformes, l'appui budgétaire direct), les programmes d'assistance technique et l'appui institutionnel pour le renforcement des capacités.

1.2 Contexte, situation économique et défis émergents du pays

1.2.1 L'Éthiopie est un pays sans littoral, avec une population estimée à 72,4 millions d'habitants (voir l'encadré 1), croissant, selon les estimations, au taux 2,7 % par an. Près de 85 % de la population vivent dans les zones rurales. Le segment économiquement actif, c'est-à-dire dont l'âge est compris entre 14 et 60 ans, représente environ 50 % de la population. Avec un revenu par habitant de 115 \$EU en 2003, l'Éthiopie compte parmi les pays les plus pauvres d'Afrique. L'économie du pays dépend essentiellement du secteur de l'agriculture pluviale, et est également sujette à des chocs comme les changements climatiques graves, les fluctuations des termes de l'échange, et les conflits politiques. Ces chocs sont en grande partie responsables des résultats agricoles irréguliers constatés ainsi que de la performance économique générale.

1.2.2 Le régime socialiste du Derg, arrivé au pouvoir en 1974, a transformé l'économie, passant du système libéral à une économie contrôlée par l'État au cours de la période 1974-1990. Suite à la chute de ce régime en 1990, le nouveau gouvernement a réintroduit le libéralisme économique qui, par la suite, a été approfondie par une série de réformes économiques/politiques. Les réformes économiques visaient à améliorer la performance de l'économie et à réduire la pauvreté. Dans le cadre du processus de réforme, il a été introduit en 1992 le système de démocratie parlementaire multipartite.

Encadré 1 **Données de base choisies sur l'Éthiopie**

Superficie	1,14 million km ²
Population (2004)	72,4 millions
PIB par habitant (2003)	115 \$EU (Prix de 1985)
Taux de croissance annuelle du PIB par habitant (1990-02)	2,3 %
Taux de croissance annuelle du PIB agricole (1992-01)	0,2 %
Taux annuel (1975-02)	2,7 %
Inflation (1992/93-1999/00)	3,8 %
Croissance annuelle des exportations (1997-2001)	-10,9 %
Solde budgétaire /PIB, avant dons (2002/03)	-15,2 %
Dette extérieure/PNB (2002)	108,6 %
Rang par rapport à l'indice de développement humain (2002)	170
Taux national de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (2000)	44,2 %
Population présentant des carences alimentaires (1999-01)	42 %
Espérance vie à la naissance (2003)	45,5 ans
Taux d'alphabétisation des adultes (2002)	41,5 %
Sources :	
MOFED/équipe pays ONU, Rapport sur les Objectifs du millénaire pour le développement, 2004	
Banque mondiale, Indicateurs de développement mondial, 2004	
UN, Rapport sur le développement humain, 2004	
OCDE/BAD, Perspectives économiques 2004/2005, 2005	

1.2.3 La conjugaison de la guerre civile mentionnée plus haut, de l'application de politiques peu judicieuses et des catastrophes naturelles des années 80, ainsi que la crise sociale aiguë qui a créé le déplacement des populations, des sans-abri et le chômage, a laissé le pays dévasté. Afin de relancer l'économie, le gouvernement d'Éthiopie (GOE) a, en 1992, initié un programme de redressement économique visant à rétablir la base de production, à

reconstruire l'infrastructure détruite par la guerre et abandonnée et à relancer l'activité économique. Depuis lors, il a été mis en place une série de programmes d'ajustement structurel visant à transformer l'économie d'un système centralisé au libéralisme. Ces réformes ont eu pour résultat l'amélioration de la performance économique, qui s'est traduite par une croissance annuelle du PIB avoisinant 2,3 % sur la période 1990-2002. L'agriculture, qui est le pilier de l'économie, a enregistré une croissance annuelle de 0,2 % sur la même période. L'inflation a été faible, avec un taux annuel de 3,8 % sur la période 1992/93-1999/00. L'espérance de vie reste faible, à 45,5 %, tandis que la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 44,2 % en 1990/2000, ce qui fait de l'Éthiopie l'un des pays les plus pauvres d'Afrique.

1.2.4 Outre la pauvreté, l'Éthiopie est également confrontée à une pléthore d'autres contraintes macroéconomiques. Il s'agit notamment de la faiblesse de l'épargne, de la dépendance d'un seul produit (le café) pour les recettes des exportations et l'aide extérieure, le niveau élevé de la dette extérieure et la faiblesse de l'intermédiation financière. L'écart épargne-investissement se situait entre 15-17 % du PIB sur la période 1998/99-2000/2001. En outre, l'Éthiopie, selon les estimations de la Banque mondiale, est tributaire de l'aide au développement à hauteur de 40 % de ses dépenses publiques (30, p.25). Cette forte dépendance rend l'investissement intérieur très tributaire de l'épargne extérieure, ce qui introduit un certain degré d'incertitude dans la prise de décisions politiques, car un déficit important du flux de ressources extérieures pourrait compromettre les perspectives de croissance. Le pays avait une dette extérieure élevée, estimée à 5 358 millions de dollars EU (environ 89 % du PIB) et un ratio de dette extérieure de 23 %² en 2000/01. Point n'est besoin de souligner qu'un tel fardeau important de la dette entrave la croissance et les efforts de réduction de la pauvreté. Mais cette contrainte est en train d'être assouplie par l'allègement de la dette consenti par le Club de Paris et dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE. Lorsque l'Éthiopie a atteint le point de décision au titre de l'Initiative en novembre 2001, les Conseils de la Banque mondiale et du FMI ont, en juillet 2001, approuvé un allègement de la dette d'un montant de 1,275 milliard de dollars EU en valeur actualisée nette de 2001/01. La contribution de la Banque à l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE s'est élevée à 339,46 millions de dollars EU. Au cours de la période intérimaire de janvier 2002 à avril 2004, le Groupe de la Banque a consenti 75,74 millions de dollars EU (en valeur nominale) d'allègement de dette. Ayant désormais atteint le point d'achèvement, l'Éthiopie est éligible pour bénéficier de l'allègement additionnel de la dette, ce qui devrait contribuer à alléger le fardeau de sa dette.

1.2.5 L'Éthiopie fait également face à des contraintes de capacité humaines et institutionnelles graves. Il existe une grave pénurie de main d'œuvre à tous les niveaux de l'administration, particulièrement dans les ministères clés, qui a une incidence négative sur l'élaboration, l'analyse et l'application des politiques. Le déficit de capacité tel que constaté fonde la décision de la Banque d'octroyer un don d'assistance technique pour le renforcement des capacités du ministère des Finances et du Développement économique (MOFED) et du ministère des Affaires de la femme. Le cadre juridique et réglementaire étant également faible, le gouvernement a élaboré un Programme national global de renforcement des capacités (NCBP) afin de renforcer sa capacité institutionnelle.

² Ce ratio a chuté de 52 % en 1999/2000 à 23 % en 2000/01 suite à l'allègement de la dette.

1.2.6 L'infrastructure physique peu adéquate et insuffisante, notamment les routes, l'électricité, les télécommunications, l'eau et les installations d'assainissement constituent des obstacles au développement et à la réduction de la pauvreté en Éthiopie. La densité routière de 24 km par 1000 km² et de 0,45km pour 1000 habitants est une des plus faibles en Afrique. Environ 75 % des exploitations agricoles se situent à plus d'une demie journée de marche des routes tous temps. Les difficultés d'accès aux zones rurales entravent l'extension des services de vulgarisation, la fourniture des intrants et la commercialisation des produits agricoles. Le déficit des infrastructures, dont l'énergie et les télécommunications, freine le développement de la technologie de l'information et du secteur privé. En ce qui concerne le sous-secteur de l'eau et de l'assainissement, seulement 24 % et 15 % de la population ont respectivement accès à l'eau potable et aux installations d'assainissement.

1.2.7 Avec 7,3 % de la population du pays vivant avec le VIH/SIDA en 2000/01, cette pandémie constitue une autre contrainte majeure pour les efforts de développement de l'Éthiopie, susceptible de produire des conséquences négatives à long terme. De court à moyen terme, cela pourrait entraîner une baisse de l'offre de main-d'œuvre, une perte de la productivité, et la perte de compétences et d'expériences. Ainsi, si rien n'est fait pour la contenir, cette pandémie pourrait freiner la croissance économique et compromettre les efforts de réduction de la pauvreté.

1.2.8 Une autre contrainte à laquelle est confrontée l'Éthiopie tient à sa situation géographique. En tant qu'économie enclavée, l'Éthiopie est tributaire des installations portuaires de la région pour l'acheminement de ses cargaisons en vrac, ce qui fait de la coopération régionale un impératif. Le développement des ports régionaux efficaces a eu pour effet de réduire les coûts de transport et d'améliorer l'efficacité de l'investissement. Ainsi, l'Éthiopie a beaucoup à gagner de la coopération régionale. Membre de l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD), du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), un acteur clé de l'Initiative du Bassin du Nil et un membre du Comité de pilotage du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le pays a beaucoup à gagner de ces initiatives régionales et sous-régionales.

2. POLITIQUES ET STRATÉGIES DU GOUVERNEMENT ET DE LA BANQUE

2.1 Politiques et stratégies de développement du gouvernement

2.1.1 L'objectif visé par les politiques économiques du gouvernement sur la période 1992-2004 était la réduction de la pauvreté, telle qu'inscrite dans des documents clés, dont : Politique économique de l'Éthiopie durant la période transitoire (1991); Stratégie de développement économique de l'Éthiopie (1994); Programme quinquennal de développement du Front populaire démocratique de l'Éthiopie pour 1995-2000 ; Document cadre annuel de politique ; Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DISRP), et Stratégie de développement durable et de réduction de la pauvreté (SDPRP). Toutefois, la réduction de la pauvreté étant un processus de long terme avec plusieurs jalons, le gouvernement a, dans un premier temps, axé ses efforts sur la reconstruction de l'économie dévastée par la guerre. Cette démarche a été suivie par la mise en œuvre de réformes destinées à éliminer les distorsions au niveau de l'économie et à stabiliser le cadre macroéconomique, ainsi que la réforme des institutions.

2.1.2 Après la fin de la guerre civile en 1991, le gouvernement, c'est-à-dire le Front populaire révolutionnaire et démocratique éthiopien (EPRDF) a, au cours de la période de transition, mis l'accent sur le rétablissement de la base de production du pays, la reconstruction de l'infrastructure détruite par la guerre et abandonnée et la relance de l'activité économique. Le gouvernement a également mis en œuvre, avec des concours extérieurs (notamment des institutions de Bretton Woods), une politique de stabilisation macroéconomique accompagnée de réformes structurelles et financières. Le pilier de la politique économique du gouvernement était l'industrialisation tirée par le développement agricole (ADLI). Le gouvernement a également procédé à l'élaboration de politiques pour les secteurs clés, dont le transport, l'agriculture, l'éducation, la santé et l'énergie.

2.1.3 Une des premières initiatives du gouvernement durant la période de transition a été l'élaboration et la mise en œuvre du Programme de redressement et de reconstruction d'urgence (ERRP), avec le concours de la communauté des donateurs. Il s'agissait essentiellement d'un programme de reconstruction d'après-guerre, dont la stratégie sous-jacente reposait sur la reconnaissance que la reconstruction de l'infrastructure économique était un impératif pour la relance de la croissance économique, et devrait être accompagnée par la suite de réformes politiques. Un aspect clé de ce programme était l'initiation du développement communautaire afin de faciliter la participation des populations au processus de développement. À cet effet, la phase pilote du Fonds de réhabilitation sociale de l'Éthiopie (ESRF) a été initiée en tant que composante de l'ERRP en 1992. L'objectif de l'ESRF, d'un montant de 13 millions de dollars EU, était d'apporter une assistance financière aux projets communautaires dans trois centres (Addis-Abeba, Sud Shoa et Tigré). Le programme pilote portait essentiellement sur la réhabilitation/construction des installations de santé de base, les établissements primaires, les micro-barrages, les voies d'accès, l'adduction d'eau, les installations d'assainissement, le perfectionnement des compétences et l'alphabétisation des adultes.

2.1.4 Suite au succès de la mise en œuvre de l'ESRF, le gouvernement a lancé un programme majeur de réduction de la pauvreté - le Fonds de réhabilitation sociale et de développement de l'Éthiopie (ESRDF) – sur une période de cinq ans pour un montant de 242,40 millions de dollars EU. Ce projet a bénéficié de l'appui de l'Association internationale de développement (IDA) et de dons du PNUD et de la Norvège pour le renforcement des capacités. L'apport du gouvernement s'est élevé à 36,36 millions de dollars EU (15 %). Le programme comprenait des microprojets à base communautaire portant sur l'adduction d'eau en milieu rural, la petite irrigation, la santé, l'éducation, l'assainissement en milieu urbain et le renforcement des capacités au niveau local.

2.1.5 Au cours de la deuxième moitié des années 1990, le gouvernement a poursuivi la politique de réduction de la pauvreté érigée en objectif principal. L'accent était mis sur le maintien de la croissance économique et l'amélioration des services sociaux de base, notamment à travers des initiatives à caractère communautaire et des mesures de filet social particulièrement ciblées visant à améliorer le bien-être des plus démunis. Ces mesures comprenaient des programmes de réhabilitation pour plus d'un demi million de réfugiés revenant de la Somalie, du Soudan et de Djibouti ; des programmes de crédit et de recyclage pour les fonctionnaires compressés ; des programmes de crédit et de réhabilitation pour plus d'une demi million de soldats démobilisés ; des programmes pour 25 000 ménages très vulnérables en milieu urbain ; une aide financière à 160 000 ménages les plus démunis en vue d'acquérir de l'engrais, des semences, des outils et des produits vétérinaires ; des programmes nourriture/argent contre travail en vue d'améliorer l'infrastructure dans 15

villes ; des intrants agricoles essentiels pour 150 000 personnes déplacées réinstallées sur des exploitations agricoles au Tigré, à Amhara, à Oromiya et à Sepra ; des programmes de subvention alimentaire en milieu urbain pour les habitants des taudis d'Addis-Abeba, et des programmes de coopérative avec le Programme alimentaire mondial et l'UNICEF en faveur des paysans sans ressources, des femmes et des sans-emploi.

2.1.6 Déterminé à améliorer son efficacité dans le redressement de la situation de pauvreté prononcée dans el pays, le gouvernement a adopté un Document national intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP) en 2001. Le DISRP a facilité l'accès de l'Éthiopie à l'allègement intérimaire de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Le DISRP comprenait quatre piliers, à savoir : industrialisation tirée par le développement agricole (ADLI), réformes légales et judiciaires, réformes de la fonction publique, décentralisation et habilitation, et renforcement des capacités. Il comprenait également des programmes de développement sectoriels pour l'éducation, la santé et les routes, et mettait l'accent sur la sécurité alimentaire, l'égalité entre les sexes et la réduction de la prévalence du VIH/SIDA. Cette stratégie de réduction de la pauvreté, à l'instar des stratégies de développement antérieures du gouvernement, reposait sur l'ADLI, étant donné l'importance du secteur agricole pour la croissance générale et la réduction de la pauvreté. La stratégie de l'ADLI vise à améliorer la productivité des paysans agriculteurs et les conditions de vie en milieu rural, ainsi qu'à donner un coup de fouet au développement industriel, notamment à travers l'utilisation extensive des ressources naturelles et humaines nationales. La matrice du DISRP prévoit des mesures spécifiques pour la consolidation du cadre macroéconomique, l'amélioration de la gestion des dépenses publiques, le renforcement de l'administration fiscale et du recouvrement des recettes, la réforme du secteur financier, la réforme du commerce et du régime de change, entre autres.

2.1.7 Le champ du DISRP a été élargi et approfondi dans le Document complet de DSRP intitulé Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté (SDPRP) pour la période 2002/03-2004/05. Le SDPRP, à l'instar du DISRP, vise à consolider les acquis réalisés jusqu'ici dans la mise en place d'un système économique libéral, qui aurait permis au pays de se développer rapidement, de s'affranchir de la dépendance de l'aide alimentaire et de faire bénéficier davantage aux pauvres les fruits de la croissance économique. Le SDPRP comprend quatre principale composantes : l'industrialisation tirée par l'agriculture (ADLI), la réforme judiciaire et de la fonction publique, la décentralisation et l'habilitation et le renforcement des capacités. Les thèmes transversaux (genre, environnement, développement du secteur privé, bonne gouvernance, population et VIH/SIDA) sont également des éléments du cadre de réduction de la pauvreté. Le SDPRSP venant à échéance en 2005, le gouvernement a entamé la préparation de la phase II. A cet effet, il a eu des consultations avec les donateurs, les représentants du gouvernement régional et fédéral ainsi que d'autres parties prenantes sur un document de base intitulé *Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté : rétrospective et perspectives*³. Ce document passe en revue la première phase du SDPRSP et propose une feuille de route pour la poursuite des efforts du pays en vue de la réalisation d'une croissance durable et de la réduction de la pauvreté.

³ Ministère des Finances et du Développement économique, Addis-Abeba, juin 2005.

2.2 Stratégies et programmes d'assistance de la Banque

2.2.1 Aux fins de l'accompagnement des efforts du gouvernement visant à s'attaquer aux problèmes économiques et sociaux du pays sur la période 1992-2004, la Banque a élaboré et mis en œuvre quatre stratégies successives – ayant toutes comme objectif principal la réduction de la pauvreté. Pour la période 1993-95, le document de Perspectives économiques et de programmation pays (EPCP) de la Banque (1993-1995) avait une approche à cinq volets, à savoir : i) la promotion de la production accrue des denrées alimentaires à travers l'amélioration de la production des paysans ; ii) la promotion des investissements à caractère social ; iii) l'encouragement des activités génératrices de revenus au niveau des petites et moyennes entreprises ; iv) la promotion de l'investissement dans l'infrastructure économique clé, et v) appui aux principaux efforts d'ajustement du gouvernement visant à créer un cadre stratégique propice à la croissance durable et au développement du secteur privé.

2.2.2 L'assistance proposée au titre de cette période de programmation se montait à 270 millions d'UC. Le mécanisme de financement se présentait comme suit : 67 millions d'UC sur les ressources du FAD-VI, 150 millions d'UC sur les ressources du FAD-VII qui faisait alors l'objet de négociations (y compris des ressources additionnelles pour des opérations de prêts à l'appui des réformes, PBL) et 53 millions d'UC de ressources provenant de la BAD. Un montant correspondant à 80 % de l'enveloppe de prêt proposée était ainsi attendu des ressources du FAD et le solde de la BAD. Mais en raison des retards accusés dans le cadre de la reconstitution des ressources du FAD-VII, seules trois opérations (un PBL et deux études) ont été exécutées. Du fait de cette limitation des ressources, seulement 26 % de l'investissement prévu ont pu être réalisés. Le pays n'était pas également en mesure de bénéficier des ressources de la BAD car il avait été alors recatégorisé comme un pays FAD uniquement.

2.2.3 Le Document de stratégie (DSP) pour la période 1996-98 a poursuivi l'accent mis par la Banque sur la réduction de la pauvreté et l'approfondissement des réformes politiques. En effet, il a rappelé que si le gouvernement a accompli des progrès significatif au plan des réformes économiques et de la réduction de la pauvreté, des questions importantes subsistaient dans certains domaines. Il s'agit, notamment, de la nécessité de faire des efforts plus vigoureux en ce qui concerne la privatisation et la réforme des entreprises publiques dans le droit fil de l'accent mis sur le développement du secteur privé par le programme de réforme ; une résorption plus poussée des déséquilibres budgétaires ; une réduction substantielle des déséquilibres extérieurs, et l'élimination des goulets d'étranglement au plan régional. La nécessité d'intensifier les efforts de mobilisation des ressources à l'échelon national comme moyen de réduire la dépendance des investissements étrangers et de stimuler l'investissement intérieur a été également soulignée dans le DSP.

2.2.4 L'accent du programme de prêt de la Banque dans le cadre du DSP pour 1996-98 était toujours mis sur la réduction de la pauvreté. La stratégie a été mise en œuvre à travers la promotion de l'accroissement de la production vivrière, notamment en concentrant les ressources sur l'amélioration de la productivité des paysans agriculteurs ; la fourniture de services de base afin d'élargir l'accès des pauvres aux structures de base de santé et d'éducation, et le développement de l'infrastructure économique clé à l'appui de la croissance. La Banque a également continué d'appuyer les réformes politiques en tant que moyen de création d'un cadre plus propice pour le développement du secteur privé et la réduction de la pauvreté.

2.2.5 Le programme indicatif de prêt pour la période du DSP s'élevait à 189,79 millions d'UC. Une enveloppe de 173,06 millions d'UC (pour les prêt-projets) était affectée aux secteurs susceptibles de contribuer à la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté. Il s'agissait notamment de l'agriculture (40 %), du secteur social (30 %) et des transports (30 %), et un montant équivalant à 16,73 millions d'UC aux opérations au titre du FAT. Pour la mise en œuvre du programme, les projets ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse de façon à veiller à ce qu'elles accordent une attention à la réduction de la pauvreté, tandis que les questions transversales étaient systématiquement intégrées dans les projets et programmes lors de la phase de préparation et d'évaluation. A la fin de la période du DSP, il était manifeste que la ventilation sectorielle était respectée et que la priorité accordée à la réduction de la pauvreté avait été respectée, avec 75 % des engagements en faveur de l'agriculture et des secteurs sociaux.

2.2.6 Les stratégies sectorielles de la Banque pour la période du DSP 1999-2001 ont été conçues à la lumière de la Vision spécifique de la Banque, des priorités du FAD et des priorités de développement du gouvernement telles qu'exprimées dans le cadre d'un séminaire participatif spécifiquement organisé en vue de discuter du DSP. Le DSP et le Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DISRP) se sont inspirés du cinquième Document cadre de politique (DCP) de l'Éthiopie, le dernier cité ayant également servi de force motrice pour la stratégie d'industrialisation tirée par l'agriculture (ADLI) du gouvernement. La situation de pauvreté a été exacerbée par le conflit frontalier avec l'Érythrée, les affrontements ayant entraîné le déplacement d'un grand nombre de personnes et, par conséquent, la perte de moyens de subsistance. En conséquence, l'accent de la stratégie de la Banque a continué d'être mis sur la réduction de la pauvreté et le développement rural à l'appui du programme propre du gouvernement et également pour répondre aux besoins de réhabilitation et de reconstruction post-conflit de l'Éthiopie dans les zones affectées par la guerre. La stratégie visait à s'attaquer à certaines dimensions de la pauvreté en apportant un appui à l'agriculture et au développement rural ainsi que le développement de l'infrastructure socioéconomique dans le cadre des programmes de développement du gouvernement en faveur du secteur.

2.2.7 L'allocation totale au cours de cette période était de 120 millions et de 9,49 millions d'UC de ressources du FAT. Ces ressources étaient destinées à des investissements dans l'agriculture orientés vers la réduction de la pauvreté (34 %), au transport (34 %) et aux équipements collectifs (32 %). Le secteur social a été occulté parce que deux projets de la Banque (Programme de développement du secteur de l'éducation (ESDP) et le programme de développement du secteur de la santé (HSDP) étaient en cours d'exécution, en partie parce que d'autres bailleurs de fonds étaient actifs dans les deux secteurs. En conséquence, la stratégie de la Banque pour les deux secteurs a été confinée à la mise en œuvre de projet. Un montant de 60 millions d'UC, soit une partie de l'appui en faveur du multisecteur, a été décaissé pour la mise en œuvre des réformes politiques au titre du DISRP. Cinquante-neuf pour cent des ressources du Fonds d'assistance technique (FAT) ont été utilisés pour le renforcement des capacités au regard des sérieuses contraintes de capacité de l'Éthiopie, et le reste, affecté à une étude sur l'irrigation.

2.2.8 Le Document de développement durable et de réduction de la pauvreté (SDPRP) a servi de fondement au DSP 2002-2004. Les interventions prévues par le DSP sont donc étroitement alignées sur les secteurs prioritaires définis dans le SDPRP. La stratégie a également tiré parti du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD),

en termes de projets régionaux pouvant profiter à l'Éthiopie. Tout comme le précédent, le DSP de la période 2002-2004 a fait l'objet de consultations avec les acteurs intervenant dans l'économie. L'accent de la stratégie de la Banque au cours de cette période continuait d'être mis sur la réduction de la pauvreté, notamment à travers trois secteurs prioritaires, à savoir l'agriculture et le développement rural, le transport routier et l'adduction d'eau et l'assainissement. En outre, la Banque a continué à appuyer l'amélioration du cadre institutionnel et politique en Éthiopie, par le biais d'opérations de renforcement des capacités et à l'appui des réformes.

2.3 Pertinence de la stratégie d'assistance de la Banque

2.3.1 L'Éthiopie est sortie d'une guerre civile en 1991, avec la base et l'infrastructure de production pratiquement détruites, l'économie connaissant à peine une croissance en raison des contrôles et des distorsions. Le gouvernement a pris la mesure du défi qui se présentait à lui comme consistant d'abord à rétablir la base de production de l'économie, à reconstruire l'infrastructure, puis à stimuler l'activité économique à travers des réformes politiques. La Banque a approuvé cette stratégie et apporté en conséquence un appui au ERRP, qui visait à s'attaquer à ces problèmes émergents d'une économie dévastée par la guerre. Ainsi, la politique de la Banque à cet égard était pertinente, en ce sens qu'elle visait à s'attaquer à des problèmes constatés nés des suites de la guerre. Cette politique était également en phase avec celle du gouvernement qui se préoccupait de relancer l'économie après la longue guerre.

2.3.2 Alors qu'il accomplissait des progrès au plan de la reconstruction de l'infrastructure économique, le gouvernement s'est également penché sur la stabilisation de l'économie et des réformes politiques qui constituent une base pour la reprise de la croissance et la réduction de la pauvreté. L'objectif du gouvernement comme énoncé dans le programme à moyen terme 1992/93-1994/95 était de réaliser le développement durable à travers une transformation fondamentale, notamment de la planification centralisée à l'économie de marché. La Banque a accompagné le gouvernement dans cet effort en finançant conjointement avec d'autres donateurs le premier programme d'ajustement structurel. Par conséquent, la politique de la Banque s'inscrivait dans le droit fil du programme de développement du gouvernement.

2.3.3 Les stratégies et politiques ultérieures en faveur du secteur étaient également pertinentes, car elles visaient à accompagner le propre programme de développement du gouvernement. À titre d'exemple, le deuxième programme d'ajustement structurel s'inscrivait dans le contexte du DISRP élaboré par le gouvernement, qui prévoyait la mise en œuvre de mesures spécifiques pour la réduction de la pauvreté. Ce programme avait pour objet d'aider le gouvernement à approfondir les réformes économiques afin de rétablir la stabilité macro-économique, de promouvoir une croissance équitable et la réduction de la pauvreté en conformité avec les objectifs internationaux en matière de développement.

2.3.4 La stratégie et les politiques de la Banque en Éthiopie sur la période 1992-2004 peuvent donc être jugées pertinentes, car elles visaient à s'attaquer à des problèmes fondamentaux de l'économie, tels qu'identifiés par le gouvernement lui-même. Elles étaient également en phase avec celles des autres partenaires au développement. En outre, les programmes de prêts de la Banque au cours de la période 1992-2004, étaient généralement conformes aux stratégies d'aide de la Banque pour la période.

3. ÉVALUATION DE L'ASSISTANCE DE LA BANQUE AU MULTISECTEUR

3.1 Opérations de prêts de la Banque au multisecteur

Les opérations de prêts de la Banque en faveur du multisecteur en Éthiopie ont démarré en 1992, par le projet de redressement et de reconstruction d'urgence. Cette opération a été suivie par d'autres programmes visant à stabiliser l'économie, à promouvoir la croissance et à réduire la pauvreté. Au total, les prêts au secteur se sont élevés à 271,73 millions d'UC, soit 21 % du total des prêts octroyés à l'Éthiopie sur la période (Tableau 1). Trois des projets (ERRP, PAS-I et PAS-II) ont été achevés, tandis que le reste se trouve à différents stades d'exécution. L'évaluation de l'assistance de la Banque au multisecteur porte sur les trois projets achevés, tandis qu'un avis sera émis (sur la base de la revue des projets et autres documents) sur les trois projets en cours.

Tableau 3.1
Éthiopie – Opérations multisectorielles (en millions d'UC), 1992-2004

Projet	Source de financement	Date d'approbation	Montant		État d'avancement
			Approuvé net	% décaissé	
ERRP	FAD	1992	86,62	100	Achevé
PAS-I	FAD	1993	63,54	100	Achevé
PAS-II	FAD	2001	60,00	35,94	Achevé
Renforcement des capacités du MoFED	FAD	2001	0,52	29,69	En cours
Appui au bureau des affaires féminines	Don FAD	2004	1,05		En cours
Appui à la réduction de la pauvreté	FAD	2004	60,00		En cours
Projet d'assistance technique pour la privatisation	Don FAD	2002	3,0	7,9	En cours
Total			274,73 (21 %)		

Source : Extrait de la Base des données de la BAD

3.2 Évaluation de l'aide de la Banque par projet

3.2.1 Dans cette partie du rapport, on procède à l'évaluation suivie de la notation de chacun des projets achevés par rapport aux critères d'évaluation généralement admis que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact sur le développement institutionnel. Les notations sont totalisées au niveau de secteur afin de déterminer l'efficacité de l'intervention de la Banque dans le secteur.

3.2.2 Projets achevés

3.2.2.1 Projet de redressement et de reconstruction d'urgence

3.2.2.1.1 L'objectif central du Projet de redressement et de reconstruction d'urgence (ERRP) était de rétablir la capacité de production du pays, de reconstruire l'infrastructure dévastée par la guerre et abandonnée et de relancer l'activité économique. La Banque

mondiale a pris l'initiative dans la préparation de ce projet à l'échelle nationale et a été rejointe par d'autres donateurs tels que l'Union européenne, la Banque africaine de développement, la Suède, l'Allemagne, le Danemark et d'autres partenaires. La Banque, par le biais du Fonds africain de développement (FAD), s'est jointe aux donateurs en apportant une contribution de 47,89 millions d'UC pour l'assistance au secteur de l'agriculture. En outre, elle a approuvé une autre enveloppe de 44,18 millions d'UC pour le projet sur le solde des prêts au titre des cinq projets FAD existants. Il s'agit du Projet de bois de chauffe d'Addis-Abeba, du Projet de la route Gore-Tepi, du Projet de réhabilitation et de développement de l'industrie laitière, du Projet de petite irrigation et du PADEP. Le solde total réaffecté d'un montant de 44,18 millions d'UC, a servi à appuyer les activités dans les secteurs de l'industrie, de la santé et des transports de l'ERRP, portant le total du prêt FAD à 92,07 millions d'UC.

3.2.2.1.2 La composante de production du projet portait sur l'agriculture et l'industrie. En ce qui concerne l'agriculture, l'ERRP a fourni des intrants essentiels dont de l'engrais, des semences, des produits agrochimiques et vétérinaires pour les campagnes 1992 et 1993. De nouveaux engins mécaniques et équipements, ainsi que des pièces de rechange ont été également importés pour remplacer ceux endommagés ou volés durant la guerre. Pour le secteur de l'industrie, le projet a fourni des devises aux entreprises publiques et privées en vue de l'importation de matières premières et de pièces de rechange.

3.2.2.1.3 Dans le secteur social, le projet a permis la reconstruction d'écoles et autres installations détruites durant la guerre. Dans le secteur de la santé, il a financé l'importation de produits pharmaceutiques essentiels. Un Fonds pilote de réhabilitation sociale a été créé afin de faciliter la réinstallation et de créer des activités génératrices de revenus pour les personnes déplacées ou sans emploi, en particulier les soldats démobilisés. La composante d'infrastructure a permis la reconstruction des routes, des installations d'adduction d'eau, de télécommunication et de l'aviation civile.

3.2.2.1.4 *Pertinence* : L'Éthiopie se remettant en effet des affres d'une longue guerre qui a détruit l'infrastructure économique et entraîné un déclin économique, le projet était très pertinent en ce sens qu'il ciblait des problèmes inhérents auxquels est confrontée une économie d'après-guerre. Quoique la Banque mondiale ait apporté un concours dans le cadre de la préparation du programme, il s'agissait essentiellement d'un programme de redressement du gouvernement. En conséquence, il a bénéficié de l'adhésion du gouvernement dès le départ. En termes d'objectif global, le projet peut être considéré comme ayant été très pertinent par rapport aux problèmes de développement existants et également au programme de développement du gouvernement.

3.2.2.1.5 *Efficacité* : Le projet a été très efficace, car il a atteint ses principaux objectifs. Dans le secteur de l'agriculture, des intrants, des machines et équipements ont été mis à la disposition des agriculteurs dans les délais voulus. La consommation d'engrais a augmenté, passant de 100 000 t en 1991 à 260 000 t en 1993-96. En conséquence, la production agricole a enregistré une croissance de 5,8 % sur la même période (1993-96), tandis la production de céréales passait d'une moyenne de 6 t dans les années 1980 à plus de 10 millions de tonnes en 1996. Du fait des importations financées par le projet, l'utilisation de la capacité à la fois par les entreprises privées et publiques est passée de 20 % au cours des premières années du projet à 80 % en 1996. La valeur ajoutée au niveau des entreprises de fabrication de large et moyenne tailles a augmenté de 306,1 millions de birrs en 1991/92 à 606,2 millions de birrs en 1995/96. La production manufacturière à petite échelle et l'artisanat ont également cru,

passant de 201,3 millions à 274,8 millions de birrs sur la même période. Dans le secteur de la santé, le projet a rendu possible trois passages de distribution de médicaments et de fournitures médicales à 1 600 postes de santé, 160 centres de santé et 59 hôpitaux, et un quatrième passage a été effectué pour 1 700 postes de santé, 179 centres de santé et 40 hôpitaux ruraux. L'acquisition de machines a permis de réhabiliter la compagnie éthiopienne de production pharmaceutique et d'accroître sa capacité. Ces interventions se sont traduites par une hausse de la fréquentation des hôpitaux et des institutions de santé de plus de 25-30 % par rapport au niveau de 1991. Les interventions dans le secteur des transports ont amélioré la capacité de transport du pays au point où il était devenu plus facile et moins onéreux d'acheminer la production agricole des exploitations agricoles aux centres des marchés. Le projet a également permis la libéralisation du secteur des transports, notamment par l'élimination des contrôles restrictifs jusqu'alors en vigueur dans le secteur.

3.2.2.1.6 *Efficiences* : L'efficacité mesure normalement le coût unitaire de l'assistance fournie. Mais à défaut de cette information au niveau des centres de coût de la Banque, elle sera dans le présent document évaluée en termes de dépassement de coût et de délai par les projets. S'agissant de l'ERRP, il n'a pas été enregistré de dépassement de coût, mais un retard significatif a été accusé. L'entrée en vigueur a connu quatre mois de retard, l'achèvement, 15 mois et les décaissements, 24 mois. Les délais de décaissements ont été reportés à trois reprises. La durée du projet, censée être de 24 mois, a été finalement de 48 mois. Ainsi, au niveau de ce critère, la mise en œuvre de l'ERRP a été jugée non efficace.

3.2.2.1.7 *Impact sur le développement institutionnel* : La mise en œuvre de l'ERRP a été caractérisée par une rapide rotation du personnel membre de la Cellule d'exécution du projet (CEP). En effet, la CEP avait été déjà dissoute bien avant que la Banque ne puisse préparer son Rapport d'achèvement de projet (RAP). Ainsi, le projet a eu un impact minimal sur la CEP. Il a, cependant, eu une incidence significative sur les organismes de l'État chargés de la mise en œuvre de leurs programmes sectoriels (agriculture, santé et industrie). Par conséquent, l'impact sur le développement institutionnel de l'ERRP peut être jugé modeste.

3.2.2.1.8 *Durabilité* : La durabilité de l'ERRP reçoit la même appréciation étant donné que les résultats enregistrés par le programme ne sont que légèrement exposés à des risques. En fait, la performance de croissance ultérieure dans le cadre de programmes similaires constitue la preuve de la durabilité de l'ERRP en ce sens qu'il a jeté les bases pour leur réalisation. Il n'existe pas de risque d'inversion de politique étant donné que le gouvernement a fait montre d'une adhésion soutenue au programme et ses successeurs. Le seul risque identifiable est l'imprévisibilité de la pluviométrie et des développements politiques imprévus, deux facteurs qui, habituellement, ont une incidence négative sur la performance de l'économie.

3.2.2.2 Programme d'ajustement structurel I

3.2.2.2.1 Le premier programme d'ajustement structurel a été approuvé en juin 1993 dans un contexte de poursuite d'orientation et de contrôle des activités économiques par l'État. En tant que programme succédant à l'ERRP (qui portait essentiellement sur la reconstruction de l'infrastructure économique et certaines réformes politiques limitées), le premier programme d'ajustement structurel comprenait un large éventail de mesures de stabilisation macroéconomique et de réformes structurelles visant à réduire, à la fois, les déséquilibres internes et externes, à éliminer les rigidités et distorsions structurelles et à améliorer l'efficacité dans la mobilisation et l'affectation des ressources. Ce programme a fait l'objet d'une autoévaluation sous forme de Rapport d'achèvement de projet (RAP) établi par le

Département des opérations compétent ainsi que d'une évaluation rétrospective par l'OPEV, sous forme de Rapport d'évaluation de performance de projet (REPP)⁴. Dans le cadre d'une étude thématique réalisé par OPEV, ce programme a été cité comme étant l'un des rares cas de succès en matière de programmes d'ajustement structurel en Afrique⁵. De même, le Rapport de revue de portefeuille de 1996 a jugé satisfaisante la mise en œuvre du programme.

3.2.2.2 *Pertinence* : Après le succès de la mise en œuvre de l'ERRP (qui avait permis de remettre en état et de reconstruire l'infrastructure économique du pays), le gouvernement a porté son attention sur le démantèlement du contrôle de l'appareil de l'État qui était en vigueur depuis la révolution de 1974, en tant que condition préalable pour la reprise de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Apprécié à l'aune de cet objectif, le programme était très pertinent car il visait à substituer l'économie du marché à l'économie centralisée en place.

3.2.2.2.3 *Efficacité* : Selon le RAP et le REPP, le programme a atteint tous ses objectifs majeurs. Le présent rapport partage ce point de vue. En effet, dans certains domaines, les résultats enregistrés dépassent les objectifs établis lors de la phase d'évaluation. Par exemple, les objectifs fixés, notamment pour le taux de croissance du PIB, le ratio d'investissement et le déficit du compte courant, avaient été dépassés. Par conséquent, la performance du programme a été jugée très satisfaisante, conclusion également partagée par le RAP et le REPP.

3.2.2.2.4 *Efficiences* : Le programme était censé être exécuté sur deux années, mais la mise en œuvre s'est effectivement étalée sur trois ans. La RAP a attribué cette situation à l'établissement d'un calendrier d'exécution optimiste lors de la phase d'évaluation, une explication que le REPP ne considère pas comme acceptable. Le présent rapport partage la conclusion du REPP, car le programme bénéficiait d'un mécanisme de décaissement rapide et sa mise en œuvre n'était pas supposée durer indéfiniment. Même si aucun dépassement de coût explicite n'a été enregistré, le programme a été inefficace en ce sens que le dépassement des délais générait des coûts implicites.

3.2.2.2.5 *Impact sur le développement institutionnel* : L'enjeu de la mise en œuvre du programme était de jeter les bases pour l'établissement d'institutions clés pour l'exécution du programme et, dans certains cas, le renforcement de celles en place, notamment le ministère des Finances. Dans plusieurs cas, de nouvelles institutions ont été créées. À titre d'exemple, l'Organisme de privatisation d'Éthiopie (EPA) a été mis en place en vue de réaliser la privatisation des entreprises étatiques. De même, la participation des nationaux aux Revues des dépenses publiques a renforcé la capacité de ces derniers en la matière. La réforme de la fonction publique, qui était une composante du programme, est parvenue, dans une certaine mesure, à rendre cette institution plus efficace. Mais des contraintes de capacité demeurent au sein de l'économie. Sur ce point, par conséquent, l'on peut dire que le programme a eu un impact modeste (satisfaisant) en matière de développement institutionnel.

⁴ OPEV, Éthiopie : Programme d'ajustement structurel — Rapport d'évaluation de la performance du programme, 2000

⁵ OPEV, Facteurs essentiels présents dans trois programmes d'ajustement structurel réussis : Égypte, Éthiopie, Mozambique, 2001.

3.2.2.2.6 *Durabilité* : En termes de durabilité du processus de réforme, la probabilité de changement de politique est très faible, étant donné l'engagement politique du gouvernement et des principales parties prenantes vis-à-vis du processus. En effet, le gouvernement était pleinement déterminé à approfondir le processus de réforme. À cet effet, il a rendu public un nouveau DCP pour le programme à moyen terme de 1996/97-1998/99 en août 1996, et le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) à l'appui du programme en octobre 1996. Les mesures politiques au titre du nouveau DCP visaient à faciliter l'instauration d'un cadre macroéconomique stable, qui a contribué à renforcer davantage la durabilité du PAS-I. La pérennité des résultats réalisés au titre de ce programme est, par conséquent, très probable, étant donné que les résultats du programme sont modérément exposés à des risques, qui concernent essentiellement l'imprévisibilité de la pluviométrie.

3.2.2.3 **Programme d'ajustement structurel II**

3.2.2.3.1 En tant que successeur immédiat du PAS-I, l'objectif du PAS-II était d'accompagner le gouvernement dans la poursuite de ses efforts visant à rétablir la stabilité macroéconomique et à promouvoir une croissance équitable et la réduction de la pauvreté conformément aux objectifs internationaux en matière de développement. De manière spécifique, le programme a apporté un appui à la balance des paiements de l'État pour les mesures de réforme soulignées dans le DISRP. En plus du cadre macroéconomique commun à tous les donateurs, l'appui du FAD s'est concentré sur trois principaux domaines de politique, à savoir le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire, la gestion et la politique des dépenses publiques, et la réforme du système légal et judiciaire. La contribution du FAD était de 60 millions d'UC sur une période de deux ans, de 2002 à 2004.

3.2.2.3.2 Le programme était un appui direct à la balance des paiements en faveur du gouvernement auquel ont contribué d'autres bailleurs de fonds [FMI (86,9 millions d'UC), IDA (116,6 millions d'UC), et Union européenne (105,1 millions d'UC)]. Le programme était censé s'achever en janvier 2004. Au moment de la présente évaluation, le prêt avait été totalement décaissé et, dans ce sens, achevé. Le gouvernement a préparé et soumis son propre RAP (quoique sommaire) mais la Banque n'a pas encore rédigé le sien. Le Rapport de revue du portefeuille de 2003 faisait état de ce que la mise en œuvre suivait son cours de façon satisfaisante et que le programme avait beaucoup de chance d'atteindre ses objectifs. En l'absence du RAP de la Banque, la présente évaluation se fonde sur les données/informations collectées durant la mission.

3.2.2.3.3 *Pertinence* : Comme indiqué ci-dessus, le but de ce programme était d'approfondir les réformes politiques, d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté. Il y avait également lieu de mener à terme les réformes judiciaires et légales (lesquelles réformes sont essentielles pour la protection des pauvres) et de mettre les codes juridiques en adéquation avec les normes mondiales. Évalué à l'aune de ces objectifs et des questions qui appellent une attention, le programme peut être considéré comme très pertinent.

3.2.2.3.4 *Efficacité* : Lors de la phase d'évaluation, on avait estimé le taux de croissance du PIB réel à 7 % sur la période 2000/01-2002/03, le taux d'inflation à 5 % maximum, le déficit budgétaire à 5,2 % du PIB pour 2004/05 et le déficit du compte courant à 5,6 % du PIB. Les réserves d'échange devraient représenter environ de 4-5 mois des importations. Pour la période 2001/02-2004/05, la croissance moyenne du PIB était de 4,4 %, ce qui était légèrement supérieur aux prévisions de la phase d'évaluation. Le PIB par habitant est passé

de 93,7\$EU en 2002/03 à 112,4\$EU l'année suivante. Si le taux d'inflation a été maintenu à un chiffre, il reste encore supérieur au niveau prévu lors de la phase d'évaluation. Le DSP de 2002-2004 impute ce dérapage à l'impact négatif de la dure sécheresse intervenue en 2001/2002. Mais la part des dépenses en faveur de la réduction de la pauvreté (en pourcentage des dépenses totales) s'était inscrite à la hausse, avoisinant 48,4 % sur les périodes. Ainsi, au plan macroéconomique, on peut considérer que le programme a enregistré des résultats satisfaisants. En ce qui concerne les réformes institutionnelles, cependant, un document du ministère des Finances⁶ ainsi que le RAP du gouvernement revendiquent quelques succès dans les domaines du recouvrement des recettes (avec l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)), des réformes légales et judiciaires, et des améliorations dans la prestation des services de la fonction publique. Par exemple, les recettes fiscales en pourcentage du PIB ont augmenté, passant de 14,8 % en 2002/03 à 15,2 % l'année suivante, et devraient atteindre 18,5 % en 2004/05. Les résultats du programme peuvent ainsi être jugés satisfaisants au regard des progrès accomplis à la fois au niveau des mesures de la performance en termes de recettes et hors recettes.

3.2.2.3.5 *Efficiences* : Le programme n'a pas enregistré de dépassement de coût, mais a accusé un retard de quelques mois. Sa date de démarrage était mai 2002, et pour un programme de deux ans, la date d'achèvement devrait être avril 2004, mais le dernier décaissement a eu finalement lieu en décembre 2004. Ce dérapage étant tolérable, le programme peut être jugé efficient.

3.2.2.3.6 *Impact sur le développement institutionnel* : Le programme a renforcé les capacités du ministère des Finances (l'organe d'exécution) pour assurer la gestion de ce type de programme. À preuve, la promptitude avec laquelle le ministère a pu préparer son propre RAP (ce RAP a été soumis à la Banque en mars 2005, juste quelques mois après l'achèvement du programme). Les expériences acquises dans la mise en œuvre de ce programme ont renforcé la capacité du ministère dans la mesure où il a été en mesure, par ses propres soins, d'élaborer le document de base pour la phase II du SDPRSP. Une composante majeure du programme était la réforme d'institutions nationales de façon à ce qu'elles soient plus réactives aux besoins de développement. La réforme de la fonction publique a été lancée et suis son cours, et une forte pression se fait pour le renforcement des capacités à la fois dans les secteurs public et privé. Le système judiciaire a été renforcé à travers des amendements pertinents apportés au code pénal. Dé même, il a été enregistré une amélioration au niveau de la gouvernance afin de donner les moyens aux pauvres et un cadre relativement stable a été établi pour la croissance du secteur privé. Mais, en dépit des allégations, les progrès dans le domaine de la privatisation des entreprises publiques ont été lents. Si des progrès ont été enregistrés, cela se situe dans la privatisation des petites et moyennes entreprises publiques. Les tendances de monopole continuent, des géants comme Ethiopian Telecom restant sous le contrôle du gouvernement. Dans l'ensemble, par conséquent, on peut dire que l'impact sur le développement dans le cadre de ce programme a été modeste.

3.2.2.3.7 *Durabilité* : On n'entrevoit aucun risque évident pour la réalisation des objectifs de ce programme. En effet, le soutien et l'engagement du gouvernement en faveur de la réforme politique et de la réduction de la pauvreté demeurent forts. Pour preuve, le gouvernement vient de lancer le processus de la phase suivante de la SDPRP. En fait, le document du ministère des Finances cité plus haut a été préparé pour les consultations

⁶ Ministère des Finances et du Développement économique, Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté : Retrospective and the Way Forward. Addis Abeba, juin 2005.

régionales et nationales au titre de la phase suivante du SDPRP. Les donateurs ont également pris une part active aux consultations sur la phase suivante du programme. Ainsi, il n'existe pas de signe de changement de politique, et par conséquent, la pérennité des résultats au-delà de la période du programme est très probable.

3.2.3 Performance globale des projets du secteur achevés

3.2.3.1 Le tableau 3.2 ci-dessous vise à attribuer des notes chiffrées à l'évaluation des projets décrits ci-dessous. Chaque critère est évalué par rapport à une échelle de 1 à 4. Il ressort du tableau que tous les projets ont été très pertinents par rapport aux problèmes de développement que connaît l'Éthiopie et s'inscrivent dans le droit-fil de la stratégie d'assistance de la Banque ainsi que de celles des partenaires au développement. La réalisation des objectifs a été également satisfaisante, mais la performance en matière d'efficacité a été jugée faible car tous les projets ont enregistré des dépassements de délais. Le développement institutionnel a été également modeste pour tous les projets, tandis que la durabilité est probable pour tous.

Tableau 3.2
Notation rétrospective des projets

Critères	Projets			Notation globale
	ERRP	PAS-I	PAS-II	
Pertinence	4	4	4	4,0
Efficacité	4	4	3	3,6
Efficience	2	2	3	2,3
Résultat	3,3	3,3	3,3	3,3
Développement institutionnel	3	3	2	2,6
Durabilité	3	3	3	3,0
Indicateur général	3,2	3,2	3,0	3,1

Source : Dédits de l'analyse de la section 3.1

3.2.3.2 Tous les projets achevés ont enregistré des résultats satisfaisants nonobstant leur inefficience générale. La performance par rapport au critère d'efficacité est imputable en partie à la faible performance d'exécution soit de la part de la Banque ou du gouvernement d'Éthiopie. Cette question sera élaborée en détails par la suite (section 5). La conclusion que l'on peut tirer du tableau est que l'assistance de la Banque au multisecteur a enregistré des résultats satisfaisants, à la fois par rapport au critère et aux projets. Il apparaît également que les notations sont conformes par rapport aux deux dimensions de l'évaluation. La conclusion que l'on peut tirer de l'évaluation des projets achevés est que l'assistance fournie par la Banque au multisecteur a été satisfaisante. Les objectifs majeurs ont été réalisés et les programmes ont modestement contribué au développement institutionnel. Il n'existe pas de risques majeurs quant à la durabilité des résultats des programmes. Il convient toutefois de noter que les programmes ont accusé de longs retards dans l'exécution. Dans l'ensemble, le résultat de l'assistance a été satisfaisant.

3.2.4 Performance des projets en cours

3.2.4.1 Il existe quatre autres projets dans le secteur, mais qui sont en cours. Il s'agit du Projet de renforcement des capacités du ministère des Finances, du Programme d'appui institutionnel au bureau des affaires de la femme, du Programme de réduction de la pauvreté

et du Projet d'assistance technique pour la privatisation. Ces projets ne sont pas inclus dans l'évaluation de la performance du secteur parce qu'ils sont encore en cours d'exécution et il est difficile, voire impossible, de deviner le sens de leurs résultats. Ainsi, plus tôt ils seront achevés et les autoévaluations y afférentes effectuées, plus facile il sera pour OPEV de se prononcer sur leurs performances et résultats.

3.2.4.2 **Projet d'appui à la réduction de la pauvreté**

3.2.4.2.1 Conformément au DSP pour 2002-04 et au programme de développement du gouvernement, tel que présenté dans le SDPRSP, le projet vise à aider le gouvernement à réaliser les OMD pour l'Éthiopie. Ce projet est un appui budgétaire direct (ABD), un nouvel instrument de prêt mis au point pour apporter un appui direct aux budgets des gouvernements par opposition aux PAS qui apportent un appui à la balance des paiements. L'ABD a l'avantage de réduire les coûts de transaction liés à la fourniture de l'aide en raison de son potentiel en matière d'harmonisation des politiques des donateurs. Cet instrument est fréquemment utilisé lorsque les donateurs sont satisfaits de l'environnement politique général du gouvernement, car dans cette condition, il n'y a plus d'autre nécessité de décaissement soumis à des conditions – une situation rendue possible par les programmes d'ajustement précédents en Éthiopie.

3.2.4.2.2 Le FAD a octroyé un prêt de 60 millions d'UC à l'appui de ce projet. Au nombre des autres donateurs figurent l'IDA (101,32 millions d'UC), l'Union européenne (24,76 millions d'UC), le Canada (12,89 millions d'UC), l'Allemagne (7,84 millions d'UC), L'Irlande (8,91 millions d'UC), la Suède (8,93 millions d'UC) et le Royaume-Uni (37,17 millions d'UC). Le prêt a été approuvé en octobre 2004. Il s'agissait d'un prêt à tranche unique qui a été totalement décaissé. Le projet prévoyait quatre principales composantes, toutes issues du SDPRSP. La première portait sur le suivi de la mise en œuvre générale de la Matrice de politique du SDPRSP de laquelle a été tirée la Matrice de l'appui budgétaire, et avait également pour objet de vérifier le maintien de l'engagement du gouvernement par rapport au programme de réforme. La deuxième composante concerne le cadre fiduciaire du secteur public qui comprend des améliorations au niveau des relations budgétaires intergouvernementales ; vise à faire face aux problèmes de retards accusés dans la clôture des comptes publics du gouvernement fédéral et des gouvernements régionaux, qui avaient entravé la préparation de la vérification des comptes et la passation des marchés du gouvernement. La troisième composante vise à accélérer le développement du secteur privé, notamment en s'attaquant aux questions liées à la privatisation, à l'accès aux terrains urbains et aux réformes du secteur financier. La quatrième composante porte sur les questions liées à la sécurité foncière en milieu rural, aspect essentiel pour la promotion de l'agriculture et du développement rural. Le prêt a été intégralement décaissé, mais la Banque n'a pas encore préparé son RAP. Les avis exprimés ici reposent sur les entretiens menés avec les responsables du gouvernement et le rapport d'avancement de la mise en œuvre du SDPRSP du gouvernement.

3.2.4.2.3 Les deux premières années du SDPRP (en partie financé par la Banque à travers le Programme de réduction de la pauvreté) ont enregistré une bonne performance au niveau des agrégats économiques et de la réduction de la pauvreté non liée au revenu. Le PIB devrait croître à une moyenne de 6,7 % sur la période du SDPRSP (2002/03-2004/05). La première année, le taux de croissance était de -3,9 %, mais s'est amélioré l'année suivante, s'établissant à 11,6 %. Le taux net de scolarisation au primaire était de 64,4 % et de 68,4 % respectivement en 2002/03 et 2003/04. La cible pour la durée du SDPRSP était de 66 %.

Dans le secteur de la santé, l'accès aux installations sanitaires était de 61 % en 2002/03 et de 64% en 2003/04 contre la cible de 65 %. La couverture vaccinale dont l'objectif était de 55 % en 2003/04 s'est établie à 50,4 % en 2002/03 et à 60,8 % en 2003/04. L'accès à l'eau potable était de 34,1 % et de 37,9 % respectivement en 2002/03 et 2003/04. La cible du SDPRSP était de 39,4 %. Ces résultats ne sont pas surprenants étant donné la part croissante des dépenses liées à la réduction de la pauvreté dans le budget national (voir ci-après).

3.2.4.2.4 Une Équipe conjointe d'appui budgétaire (comprenant tous les donateurs dont la Banque) est chargée du suivi de la mise en œuvre du SDPRSP. Lors de sa dernière mission en date (du 20 septembre au 04 octobre 2004), cette équipe a passé en revue les progrès accomplis par rapport aux différents indicateurs et mesures contenus dans la Matrice de l'appui budgétaire (du programme d'appui budgétaire). Elle a également procédé à la première Revue conjointe de l'aide (JBAR) dans le cadre de laquelle elle a évalué la performance budgétaire au titre de l'exercice 2004 et 2005, l'intégration des flux d'aide dans le budget, et les progrès accomplis en ce qui concerne les relations budgétaires intergouvernementales et la gestion des finances publiques. Selon les conclusions de la revue, le total des dépenses ainsi que la part des dépenses en faveur des pauvres étaient en hausse. En effet, la part des dépenses en faveur de la réduction de la pauvreté dans le total des dépenses totales a évolué, passant de 42,8 % en 2001/02 à 41,9 % en 2002/03, à 49,6 % en 2003/04 et devrait atteindre 59,5 % en 2004/05 (Annexe 1). Si le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du SDPRSP fait état de certaines avancées dans le domaine de la privatisation et des réformes du secteur financier, la réalité sur le terrain est que les progrès dans ces deux domaines sont limités. Davantage de dépenses seront données sur ces deux aspects dans la suite du rapport. La question foncière reste délicate car le gouvernement n'a encore fait aucune concession en faveur de la propriété privée. Mais dans l'ensemble, le programme est en bonne voie pour réaliser ses objectifs majeurs.

3.2.4.3 **Projet de renforcement des capacités du ministère des Finances**

3.2.4.3.1 Le ministère des Finances et du Développement économique, à travers son Département de coopération multilatérale (MCD) est l'organe du gouvernement éthiopien chargé de la coordination des opérations du Groupe de la Banque dans le pays. Il assure également la coordination d'autres programmes de développement au titre de la coopération multilatérale et bilatérale. Le gouvernement et la Banque ont identifié des faiblesses de capacités au sein du ministère, lesquelles faiblesses ont contribué à l'incapacité du département à exécuter de manière satisfaisante les tâches requises de lui pour coordonner les opérations du groupe de la Banque dans le pays. Pour faire face à cette situation, la Banque a octroyé un don de 519 171 UC en vue d'aider au développement des ressources humaines et des capacités institutionnelles du MOFED. Le don est entré en vigueur le 15 janvier 2002 et était supposé couvrir la période allant jusqu'au 31 décembre 2005.

3.2.4.3.2 Le programme visait à fournir une formation au plan extérieur et intérieur au personnel du MOFED ainsi qu'à ceux des ministères de coordination tels que l'Agriculture, les Ressources en eau et l'Éducation. Il avait également pour objet d'acquérir un équipement pertinent pour le MOFED. Au moment de la présente évaluation, seul un décaissement avait été effectué, notamment en août 2002. En ce qui concerne la mise en œuvre, très peu de progrès a été accompli. Une photocopieuse énorme a été acquise pour le MOFED, et une formation limitée a été dispensée au personnel du MOFED ainsi que des ministères de coordination. Par exemple, en ce qui concerne la formation extérieure, deux agents techniques du MOFED, deux des ressources en eau, un de l'éducation et un du Bureau de la

coopération économique ont suivi une formation à la planification et à la conception des projets à l'Université de Bradford, Royaume-Uni. Un autre groupe de fonctionnaires a également suivi des cours sur la planification des projets, la gestion à l'Université de Wales, Swansea. En ce qui concerne la formation au niveau local, un nombre d'agents pertinents (11) a également bénéficié d'un voyage d'étude d'une durée d'une semaine au siège de la Banque afin de se familiariser avec les unités pertinentes de l'institution et leurs règles de procédures, y compris la préparation des projets et des RAP. Une formation de courte durée a été également organisée à Bahir Dar à l'intention des bureaux régionaux d'Amhara et de Benshangul. Cette formation a porté sur la gestion du cycle de projet de la Banque, l'acquisition des biens, les procédures de décaissement et les processus de suivi de projets.

3.2.4.3.3 En principe, le projet a des objectifs louables qui, s'ils sont réalisés, pourraient contribuer énormément à combler le déficit de capacités du ministère. Mais, il est miné par le même problème qu'il était censé corriger, à savoir le manque de capacité en matière d'exécution des projets. Ainsi, si l'on n'y prend garde, le projet pourrait accuser des retards dans sa mise en œuvre. Ce point de vue est contraire à celui du REPP de 2003 qui soutenait que la mise en œuvre enregistrait des progrès satisfaisants sanctionnés par une note globale de 2,5.

3.2.4.4 **Appui institutionnel au Bureau des affaires féminines**

3.2.4.4.1 Le but global du projet est de renforcer la capacité du gouvernement à réaliser les OMD en matière de genre et les objectifs du SDPRSP. Spécifiquement, il s'agissait de doter le Bureau des affaires féminines de capacités institutionnelles et humaines locales plus solides tant au niveau du cabinet du premier ministre que du ministère du MOFED et des bureaux régionaux choisis des affaires féminines, afin de concevoir et mettre en œuvre des politiques sensibles aux spécificités des femmes et des interventions de développement de nature à contribuer à la réalisation des OMD et des objectifs du SDPRSP. À cet effet, la Banque a octroyé un don d'un montant de 1,06 million d'UC pour faire face à tous les besoins en devises (formation à l'étranger, production des études, des directives et des outils d'intégration du genre ainsi que l'acquisition d'équipement) qui pourraient renforcer les capacités du Bureau.

3.2.4.4.2 Le don était également censé couvrir une partie du coût en monnaie locale du projet. Le coût du projet était de 1,058 million d'UC (soit 90,1 % du coût total du projet). Ce montant était destiné à des éléments de coût d'investissement, dont les petites opérations de réparation et d'entretien, la formation, les études et la préparation des documents de directives politiques et opérationnelles, l'assistance technique, et certaines charges récurrentes telles que les indemnités de travail sur place pour le personnel du projet. Le gouvernement éthiopien devrait financer le projet à hauteur de 116,690 UC (9,9 %). Cet apport devrait servir à couvrir les dépenses de salaire, les frais de bureau pour la participation du MOFED et du cabinet du premier ministre au projet. Cette opération a été approuvée en décembre 2004 et était supposée s'étaler sur 24 mois.

3.2.4.4.3 Au moment de cette évaluation, seul un décaissement avait été effectué par la Banque, en partie à cause de certaines conditions de prêt qui n'avaient pas encore été satisfaites. Il s'agissait notamment du calendrier de la formation à suivre, du temps mis pour s'accorder sur la lettre d'engagement de la part de la banque nationale, comme requis par la Banque, ainsi que le retard pris au niveau du recrutement des assistants techniques. En effet, très peu de résultats a été enregistré par ce projet, car sa mise en œuvre a pâti des contraintes

de capacité. Dans le premier rapport sur l'état d'avancement, le Bureau des affaires féminines (WAO) a fait état de certains des progrès accomplis. Des avis de recrutement ont été publiés dans les journaux, mais très peu de réponses crédibles ont été enregistrées. Toutefois, un coordonnateur de projet et un agent d'acquisition ont été nommés et se sont vus affecter des bureaux. En raison des contraintes de capacité, un atelier sur la prise en compte des questions de genre, les stratégies de suivi et évaluation, et l'acquisition d'équipements n'ont pu être réalisés. On espère que le recrutement du spécialiste en suivi et évaluation des questions de genre et de l'expert en genre d'ici le troisième trimestre de 2005. Il est programmé quelques activités pour cette période, notamment un atelier sur les stratégies d'intégration, de suivi et évaluation des questions de genre, la production et la commercialisation, la réhabilitation du centre de formation du Fonds de développement de la femme éthiopienne (EWDF). Ainsi, WAO s'attend à ce que les activités au titre de la mise en œuvre de ce projet passent à la vitesse supérieure à partir du troisième trimestre.

3.2.4.4.4 Quoique peu de résultat significatif ait été enregistré à ce jour dans l'exécution de ce projet, WAO semble confiant quant à son succès à terme pour ce qui est du renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement et de la prise en compte des questions de genre dans ce processus. Ce qu'il faudra maintenant à ce stade, c'est que la Banque, par le biais de son bien extérieur (ETCO) à Addis-Abeba, augmente le niveau de son assistance, particulièrement en ce qui concerne la supervision et le dialogue avec WAO.

3.2.4.5 **Projet d'assistance technique à la privatisation**

3.2.4.5.1 L'objectif de ce projet est de promouvoir le développement d'un secteur privé dynamique, à travers trois activités majeurs : la création d'un groupe dynamique d'entrepreneurs capables de promouvoir le rôle du secteur privé ; d'attirer l'investissement en donnant l'accès aux capitaux privés, et en libérant les ressources liées en permettant au gouvernement de réaffecter ses ressources en faveur des secteurs hautement prioritaires. Le projet comptait six principales composantes, à savoir : appui aux transactions ; appui institutionnel ; sensibilisation publique ; analyse de l'impact post-privatisation ; audit environnemental, et appui au fonctionnement d' l'EPA. Le coût total du projet était de 10,2 millions d'UC, l'apport du FAD étant de 3 millions d'UC. Au nombre des autres donateurs, on comptait l'agence de coopération technique allemande (GTZ avec 3,07 millions d'UC), l'IDA (0,83 million) et le gouvernement éthiopien (0,165 million d'UC). Le projet a été approuvé le 8 novembre 2000, avec une date initiale de clôture de 31 décembre 2002. Cette échéance a depuis lors été prorogée jusqu'au 31 décembre 2005. À ce jour, la Banque a décaissé un montant de 383 128 UC (soit 13 % du total du don).

3.2.4.5.2 L'organe d'exécution est, depuis août 2004, l'Office de supervision de la privatisation et des entreprises publiques (PPESA). Cet organisme est né de la fusion entre l'ancienne Agence de privatisation d'Éthiopie (EPA) et de l'Autorité de supervision des entreprises publiques (PESA). L'Agence de protection de l'environnement était chargée de la composante d'audit environnementale en consultation avec PPESA.

3.2.4.5.3 Une approche concertée de préparation et d'évaluation de projet a été adoptée en vue d'assurer le succès du projet et des synergies entre les trois donateurs (la Banque, la GTZ et la Banque mondiale), la GTZ mettant à disposition un agent administratif expérimenté aux fins de la mise en œuvre sans heurts et efficiente du projet. Quoique la GTZ ait suspendu son soutien en juin 2004, le Département britannique du développement international (DFID) a accepté de prendre la relève du financement de l'agent administratif ainsi que d'un conseiller

en privatisation intermittent et d'autres dépenses liées au fonctionnement courant du bureau d'assistance technique jusqu'au 31 décembre 2005. Le DFID est disposé à continuer à financer l'administration du bureau à condition que la Banque prenne la relève du bureau de coordination et le DFID apporte le financement nécessaire. Au moment de la présente évaluation, les négociations étaient encore en cours.

3.2.4.5.4 Les observations sur le terrain ont permis de constater des progrès limités enregistrés par l'agence dans le cadre de son programme de privatisation, car le projet accuse des retards dans son exécution, essentiellement imputables au peu d'enthousiasme manifesté par rapport à la privatisation. Si quelques activités ont été menées (par exemple l'acquisition de certains équipements pour l'organe d'exécution, la privatisation de quelques entreprises publiques, l'organisation de séminaires et ateliers sur la sensibilisation du grand public par rapport à la privatisation, la révision des codes juridiques qui tendent à freiner l'initiative privée, la réforme des procédures qui retardent la délivrance des licences commerciales, des progrès limités ont été enregistrés dans ce domaine. Les grandes sociétés d'État (monopoles) comme Telecom, Commercial Bank of Ethiopia et Ethiopian Airlines continuent de prospérer sans aucune concurrence, tandis que les entreprises affiliées au parti continuent de jouir d'un statut de privilégié dans leur concurrence avec les opérateurs du secteur privé. La majorité des donateurs pense, point de vue partagé par le présent rapport, que le gouvernement devrait adopter une attitude plus proactive (peut-être une légère modification de l'orientation idéologique) par rapport à la privatisation et aux règles régissant l'activité du secteur privé, si l'on veut voir se développer un secteur privé véritable dans le pays. Si le présent rapport est d'avis que l'impact global du projet pourrait être sapé par des retards d'exécution, le REPP de 2003 a, en revanche, jugé satisfaisante la performance en matière d'exécution. Il apparaît clairement aujourd'hui, à la lumière des observations de 2005, que cette appréciation était plutôt optimiste.

3.2.4.5.5 Tous les projets en cours ont des chances d'atteindre leurs objectifs. Toutefois, la Banque se doit de s'attaquer aux facteurs à l'origine des retards d'exécution exagérés. ETCO a un rôle essentiel à jouer à ce niveau. Une délégation de pouvoirs devra être accordée à ce bureau afin de prendre des décisions opportunes sur place sans avoir à attendre des solutions du Siège, ce qui ne veut toutefois pas dire que le siège doit être ignoré.

3.3 Assistance hors prêts de la Banque au secteur

En plus du financement direct des programmes, la Banque a apporté une assistance hors prêt au secteur. Ces interventions revêtaient la forme d'études économiques et sectorielle, de coordination de l'aide, de dialogue sur les politiques et de conseil. Les principales études économiques et sectorielles étaient les DSP qui, de manière générale, ont vu leur qualité s'améliorer avec le temps. Ces documents de stratégies ont identifié clairement les problèmes de l'économie et proposé les instruments appropriés de prêt pour y remédier. On peut également citer le document de profil multisectoriel de genre par pays qui a été élaboré en 2004. Ce document avait pour objet d'identifier les questions de genre à court et moyen terme à régler et à prendre en compte dans les interventions du Groupe de la Banque et qui sont pertinentes pour la réduction de la pauvreté et le développement durable en Éthiopie. Mais la programmation du document était trop tardive pour être de quelque pertinence pour le DSP 2002-2004. Outre ce qui précède, on n'a enregistré aucune étude économique spécifique sur l'Éthiopie. Le dialogue sur les politiques et les conseils se sont traduits par des consultations avec le gouvernement et les autres parties prenantes sur le contenu et l'orientation de la politique de la Banque, comme énoncé dans les DSP. Ce

processus de consultations a permis d'améliorer la qualité des DSP et d'encourager l'adhésion du gouvernement au programme de développement contenu dans les documents. La Banque a également pris part à plusieurs rencontres au cours desquelles les problèmes de développement de l'Éthiopie ont fait l'objet de discussion. Tous les programmes dans le secteur ont été cofinancés avec plusieurs donateurs, notamment la Banque mondiale. Les arrangements de cofinancement justifiaient également la coordination avec ces donateurs dans le cadre de la préparation et des négociations des programmes. Un bon exemple de coordination de l'aide a été les consultations au titre de l'initiative en faveur des PPTE auxquelles la Banque a pris une part active. Ces conclusions se sont soldées par un allègement significatif de la dette de l'Éthiopie. De façon générale, l'assistance hors prêt de la Banque a été pertinente.

4. **IMPACT DE L'ASSISTANCE DE LA BANQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT**

4.1 **Impact sur la croissance économique**

4.1.1 Suite au succès de la mise en œuvre de l'ERRP, le gouvernement a porté son attention sur les réformes politiques, qui ont permis de débarrasser l'économie des contrôles de l'État, des distorsions de prix et de coûts, posant de ce fait les jalons pour le développement du secteur privé. On avait espéré que ces réformes stimuleraient la croissance et contribueraient à la réduction de la pauvreté. Cette partie du rapport passe en revue la réaction de l'économie aux réformes. Ce faisant, on reconnaît que la Banque n'était qu'un des nombreux donateurs qui apportaient une assistance à l'appui des réformes politiques en Éthiopie. Il serait donc présomptueux d'attribuer les résultats (succès ou échec) entièrement à la Banque.

4.1.2 L'économie éthiopienne a bien réagi aux réformes politiques. En effet, la réaction positive de l'économie aux mesures d'incitation est l'une de ses caractéristiques positives. Ces réformes se sont traduites par l'amélioration de la performance économique, la croissance annuelle du PIB réel avoisinant plus de 3,5 % sur la période 1995/96-2003/2004 (Annexe 1). Cette performance a été cependant ralentie par le conflit frontalier avec l'Érythrée durant la période 1998-2000. La mobilisation pour l'effort de guerre, conjuguée aux effets d'EL Nino, a eu pour conséquence une baisse marquée du taux de croissance du PIB, qui est passé à -1,4 % en 1997/98, pour rebondir ensuite à 6 % et 5,4% respectivement en 1998/99 et en 1999/2000, grâce à une bonne pluviométrie ayant pour effet une forte hausse de la production agricole. Mais la situation budgétaire du gouvernement s'est détériorée, en raison des dépenses de défense, qui ont enregistré une brusque hausse, et les déficits budgétaires (dons exclus) se sont creusés, passant de 5,2 % du PIB en 1996/97 à 14,4 % en 1999/2000. L'inflation des prix à la consommation est cependant restée modeste, à un chiffre (4,2 %), mais le déficit du compte courant (transferts officiels compris) s'est aggravé, passant de 3 % du PIB en 1996/97 à 5,3 % en 1999/2000, tandis que les réserves officielles brutes ont chuté de 4,4 mois des importations en 1996/97 à 2,2 mois en 1999/2000, en raison de la détérioration des termes de l'échange.

4.1.3 Après la cessation des hostilités en juin 2000, la performance économique s'est améliorée en 2000/01, le PIB réel passant à 7,7%, essentiellement en raison de l'amélioration de la production agricole. On notait également une amélioration sur le front de l'inflation, le taux des prix à la consommation tombant à -5.2%, consécutivement à la récolte exceptionnelle de céréales de cette année. La situation budgétaire s'est également améliorée, le déficit budgétaire (dons compris) déclinant à 5,5 % du PIB, en partie du fait de la baisse des dépenses de défense.

4.1.4 L'espoir d'une amélioration continue de la performance a été tempéré par la sécheresse de 2001/2002 qui a rendu plus de 10 millions de personnes tributaires de l'aide alimentaire. La situation macro-économique s'est détériorée du fait de la sécheresse ; le taux de croissance PIB réel est tombé à 1,2 % contre une prévision de 5 %, même si les dépenses de défense ont décliné à 5,1 % du PIB. Le déficit budgétaire s'est également creusé en raison de la hausse des importations de produits alimentaires commerciales, qui se sont élevées à 140 millions de \$EU au cours des neuf premiers mois de 2001/02, et des dépenses d'urgence en matière de réduction de la pauvreté, estimées à 14,6 % du PIB en 2001/2002. Mais l'inflation des prix à la consommation est restée négative, à -7,2 %, une situation imputable en grande partie à l'aide alimentaire et au volume important des importations des denrées alimentaires commerciales, tandis que les réserves extérieures brutes se sont améliorées, passant à 3,3 mois d'importations.

4.1.5 À en juger par les indicateurs figurant à l'annexe 1, l'économie a bien réagi aux réformes stratégiques. Ce constat est confirmé par Easterly, qui a démontré chiffres à l'appui, que près de la moitié de la variation de la croissance enregistrée au cours de la période 1992-2001 s'expliquait par la mise en œuvre des réformes stratégiques. Selon lui, la variation totale de la croissance imputable à l'effet des politiques représentait près de 1,42 % sur 2,82 % d'incidence de la croissance sur la croissance par habitant⁷.

4.1.6 Mais en dépit de la performance économique relativement bonne, l'économie continue à faire face à des problèmes structurels sérieux. Par exemple, l'économie demeure fortement tributaire de l'agriculture pluviale. Par exemple, l'économie continue d'être fortement tributaire de l'agriculture de type pluvial. L'économie enregistre de mauvais résultats tous les ans où les pluies font défaut. Dans une étude économétrique réalisée par le FMI⁸, il a été constaté que la pluviométrie et une certaine tendance étaient à l'origine de 94 % de la variation du PIB. Les variations moyennes de la pluviométrie annuelle, en particulier, semblent avoir un impact considérable sur le PIB réel, une variation de 1 pour cent des précipitations entraînant une variation de 0,3 pour cent du PIB réel l'année suivante. En outre, la dépendance de la production agricole à l'égard de la pluviométrie rend très instable la croissance du PIB réel. L'écart type de la croissance était de 2,8 pour cent au cours des années 1981-2002. La croissance réelle en Éthiopie est beaucoup plus irrégulière que dans les autres pays voisins — par exemple, au cours de la même période, l'écart type de la croissance était de 2,2 au Kenya, 2,4 en Tanzanie, 3,6 en Ouganda et 4,6 en Zambie.

4.1.7 Un autre problème structurel intimement lié est l'incapacité à diversifier l'économie au fil des années. Si la dépendance de l'économie des recettes des exportations de café a diminué, passant d'un taux élevé de près de 60 % à son niveau actuel de 40 %, la part

⁷ Easterly, William "Growth in Ethiopia: Retrospect and Prospect" Center for Global Development, Institute of International Economics, 2002

⁸ International Monetary Fund, the Federal Democratic Republic of Ethiopia: Ex Post Assessment of Long Term Fund Engagement. Washington, DC, January 2005

du secteur industriel dans le PIB n'était en moyenne que de 10 % sur la période de 1995/96-2002/03 (Annexe 1). De même, les estimations des Perspectives économiques de l'Afrique pour 2004/05 situaient l'indice de diversification de l'économie à une moyenne de 3,4 entre 1998 et 2002, ce qui traduit le peu de progrès accompli dans la diversification de l'économie. Des signes existent cependant qui montrent que les exportations horticoles gagnent en importance. Afin de réduire la dépendance de l'économie à l'égard l'agriculture et *ipso facto*, de la nature, il est impératif de diversifier la base de production de l'économie.

4.1.8 Un autre problème structurel est la dépendance de l'économie à l'égard des ressources extérieures. Avec un ratio moyen recettes-PIB de 13,3 %, la dépendance semble inévitable si le développement doit être financé. Mais du point de vue de la gestion macro-économique, cela peut ne pas être souhaitable, car le phénomène fait peser des incertitudes sur la gestion économique, étant donné le caractère imprévisible des flux d'aide. Pour la période 1990-2003 l'aide par habitant en Éthiopie n'a avoisiné que 17 \$EU (aux prix courants)⁹. Le gouvernement a pris des mesures en vue de remédier à cette situation, notamment en instituant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 2003. Cette taxe était susceptible d'élargir l'assiette fiscale et d'accroître de ce fait les recettes fiscales. À ce jour, les recettes tirées de la TVA affichent une tendance à la hausse, comparée aux taxes sur les ventes auxquelles elle avait été substituée. L'année suivant l'introduction, la part des recettes tirées de la TVA dans les recettes fiscales était de 25,3 %, soit 6,5 % du PIB. Cela pourrait avoir fondé la projection du gouvernement d'une hausse des recettes d'environ 20 % par an au cours des trois années suivantes.

4.2 Impact sur la réduction de la pauvreté

4.2.1 La performance économique de l'Éthiopie a été relativement modeste et irrégulière, étant fortement tributaire de l'agriculture pluviale. En conséquence, les conditions sociales se sont à peine améliorées au fil des années. Selon les résultats de l'Enquête sur le revenu, la consommation et les dépenses des ménages (HICES) et de l'Enquête de suivi de la situation sociale (WM) de 1995/96 et de 1999/2000, l'incidence de la pauvreté en Éthiopie ne s'est pas sensiblement améliorée au cours des années. La proportion des personnes vivant dans la pauvreté absolue n'a enregistré qu'une légère baisse, passant de 45,5 % en 1995/96 à 44,2 % en 1999/2000. Si l'incidence de la pauvreté en milieu rural a décliné de 4 %, la pauvreté urbaine a, en revanche, augmenté de 11 % sur cette période. Le coefficient de Gini estimé pour 1999/2000 était de 0,28 (plan national, 0,26 (milieu rural) et 0,38 (milieu urbain), contre 0,29 (plan national), 0,27 (milieu rural) et 0,34 (milieu urbain) en 1995/96. L'enquête a révélé les principales causes de la pauvreté en Éthiopie. Les indices de pauvreté sont plus élevés pour les ménages de plus grande taille, traduisant ainsi l'effet de la pauvreté des populations élevées. L'incidence, l'ampleur et la gravité de la pauvreté augmentent également selon que le niveau d'instruction du chef du ménage est plus bas. Dans les zones urbaines, les ménages dirigés par des femmes tendaient à afficher une incidence, une ampleur et une gravité de pauvreté plus élevées que ceux ayant pour chef un homme, tandis qu'en milieu rural aucune différence significative n'était observée par rapport au genre au niveau des ménages. La forte prévalence du VIH/SIDA a également une incidence négative sur la pauvreté.

⁹ Ce montant peut paraître faible, car il reflète la taille de la population du pays, mais comme indiqué plus haut (1.2.5) l'Éthiopie est tributaire de l'aide extérieure à hauteur d'environ 40 % de ses dépenses publiques.

4.2.2 Les données préliminaires de l'enquête de HICES (2004/05) récemment achevée indiquent une légère baisse de la proportion des personnes vivant dans la pauvreté absolue par rapport à l'enquête précédente. Cette enquête révèle que le revenu annuel par habitant enregistre une croissance d'environ 2 % en moyenne au fil du temps. On note également une tendance à la hausse similaire au niveau de dépenses de la consommation finale privée (DCFP) par habitant depuis 2000. Si l'on ajoute ces deux évolutions à la relance de la production vivrière, l'enquête estime que la proportion de personnes vivant dans la pauvreté absolue aurait décliné d'environ 10 % (s'établissant à 36,2 %) sur la période de la dernière enquête.

4.2.3 Des progrès ont été également enregistrés au niveau de la dimension de la pauvreté non liée au revenu. Selon l'enquête de suivi de la situation sociale, des progrès ont été également accomplis au niveau de la dimension de la pauvreté non liée au revenu. Conformément à l'enquête de suivi de la situation sociale de 2004/05 réalisée par l'Office central de la statistique, le taux d'inscription au primaire (1-6) a presque doublé (74,2 %) en 2004/05, comparé à son niveau de 37,4 % en 1996. Le taux net de scolarisation au primaire a également atteint 68,4 %. Dans le domaine de la santé, le taux de vaccination des moins de 5 ans contre la rougeole et le BCG a respectivement augmenté de 39,1 % et de 35,1 % en 1996 à 56,8 % et 52,5 % en 2004/05. L'état de nutrition des enfants de moins de 5 ans (rachitisme) a décliné de 57 % en 1999/00 à 47 % en 2004/05. Le pourcentage des enfants présentant une insuffisance pondérale a également baissé de 45 % à 37 % sur la même période. En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, le niveau global est passé de 19 % en 1996 à 35,9 % en 2004/05. Cette évolution générale de la situation de pauvreté et des conditions sociales doit être à l'origine de la récente appréciation (2005) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) faisant état d'une amélioration, quoique légère, de l'indice du développement humain (IDH) de l'Éthiopie. En 1990, l'IDH était de 0,32, puis est passé à 0,323 en 1995, 0,352 en 2000 et à 0,367 en 2003.

4.2.4 La situation de pauvreté constitue l'un des nombreux défis de développement auxquels est confrontée l'Éthiopie. Selon les propres estimations du gouvernement, l'économie devrait croître à un taux annuel réel de 5,7 % pour pouvoir réduire le taux de pauvreté de moitié par rapport à son niveau actuel d'ici à 2015. Mais la vulnérabilité de l'économie aux chocs des termes de l'échange et aux sécheresses périodiques pose un défi majeur au pays pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ces facteurs doivent avoir eu une incidence sur le verdict du PNUD selon lequel l'Éthiopie pourrait probablement ne pas réaliser les OMD à l'horizon 2015.

4.3 **Impact sur le développement du secteur privé**

4.3.1 L'Éthiopie a fait son entrée dans la décennie des années 90 avec une économie planifiée fortement centralisée, qui ne laissait, pour ainsi dire, aucune place aux forces du marché ni à l'initiative privée. Les réformes intervenues à la suite de la chute du régime du Derg visaient, en partie, à rétablir le rôle du système du marché et à créer un environnement propice pour le développement et la croissance du secteur privé. À cet égard, plusieurs des réformes prévoyaient des dispositions pour la libéralisation du taux de change, des taux d'intérêt et des prix, de manière générale. Au moment de cette évaluation, la plupart des prix (dont les taux de change et d'intérêt) avait fait l'objet de déréglementation. Par conséquent, les principales sources des distorsions économiques ont été éliminées, ouvrant ainsi la voie au développement et à la croissance du secteur privé.

4.3.2 Aux fins de cet objectif, le gouvernement a procédé à certaines réformes structurelles afin d'accompagner la stabilisation de l'économie et la déréglementation des prix. Au titre de la privatisation, le PPESA a été mis sur pied et a, à son tour, finalisé et soumis au ministre pour adoption le Plan d'action pour la privatisation. Le Plan dresse la liste des entreprises publiques à privatiser sous la direction du PPESA, et souligne les principes clés de la privatisation en Éthiopie, dont : i) l'engagement en faveur d'un système d'appel à la concurrence axé sur le marché, transparent et concurrentiel ; ii) accélération des opérations de privatisation, à travers le renforcement des capacités et la délégation de plus de pouvoir de discrétion pour la cession aux cours proposés par le marché ; un processus de passation de marchés qui autorise l'adjudicataire à procéder à la restructuration du personnel de l'entreprise, et iv) introduction d'un programme de départ volontaire afin d'atténuer l'impact social de la restructuration éventuelle. Le gouvernement a également introduit une politique en matière de concurrence qui prévoit des articles interdisant les comportements collusoires. Enfin, le cadre des affaires a été amélioré. Les longs délais de traitement des dossiers et les goulets d'étranglement qui jusqu'alors militaient contre l'entreprise des affaires en Éthiopie ont été réduits. De même, les procédures de délivrance des autorisations et des licences commerciales ont été simplifiées et les délais d'attente, considérablement réduits. L'acquisition de terrains urbains à des fins commerciales a été davantage facilitée, des parcs industriels ont été aménagés, avec des lots viabilisés mis à la disposition des investisseurs pour le démarrage immédiat de leurs affaires, et l'accès aux terres est désormais facilité pour les entreprises horticoles.

4.3.3 Les réformes qui précèdent sont des mesures proactives pour la croissance du secteur privé. Ajoutées à la privatisation limitée des entreprises publiques qui a été réalisée, elles pourraient augurer d'une période de croissance du secteur privé. Mais des obstacles subsistent, essentiellement en rapport avec la volonté politique du gouvernement de procéder au démantèlement des monopoles existants et d'étendre ses réformes au système financier. Nombre des observateurs pensent que le gouvernement, pour des raisons idéologiques, est peu engagé vis-à-vis du processus. Eu égard à tout ce qui précède, on peut conclure que le progrès limité accompli au chapitre du développement du secteur privé demeure le talon d'Achille de plus de deux décennies de mise en œuvre de réformes en Éthiopie.

4.4 **Impact sur les questions transversales**

4.4.1 *Environnement* : la protection de l'environnement est très vitale pour les perspectives de développement de l'Éthiopie. Ainsi, il a été mis en place un organisme de protection de l'environnement (EPA) chargé d'élaborer des directives pour la protection de l'environnement. L'EPA a élaboré les directives pour l'évaluation de l'impact environnemental (EIE) pour l'agriculture, l'industrie, l'exploitation minière et les routes ; les directives en matière d'évaluation d'impact social et de réinstallation, les directives pour l'audit des pesticides, engrais et industries. L'organisme a également aidé les régions à mettre sur pied des services de protection de l'environnement.

4.4.2 *Genre* : Les femmes représentent presque 50 % de population éthiopienne. En dépit de ce nombre, leur contribution au développement global du pays reste encore insuffisante. Le gouvernement a cependant promulgué la politique nationale sur la femme éthiopienne et créé un Bureau des affaires féminines (WAO) au sein du cabinet du premier ministre. Des délégations du WAO ont été ouvertes à travers le pays. Le SDPRS met un accent soutenu sur l'importance de l'égalité entre les sexes pour le développement et la réduction de la pauvreté. À cet effet le gouvernement a établi un nouveau code pénal qui

prévoit des dispositions fortes à l'appui des droits des femmes. Par ailleurs, le WAO a élaboré un Plan d'action national pour l'égalité entre les sexes (NAP-GE) censé servir d'outil pour la promotion d'un développement équitable pour les sexes. La Banque a apporté un appui au renforcement des capacités des femmes, afin de permettre leur intégration dans le développement national, notamment à travers son programme de don pour le renforcement des capacités du WAO.

4.4.3 *VIH/SIDA* : Environ 7 % de la population vivaient avec le VIH/SIDA en 2001/2002, un problème de santé qui constitue en effet un frein majeur aux efforts de développement du pays. Des progrès significatifs ont été accomplis dans la lutte contre la pandémie. L'Office de prévention et de lutte contre le du SIDA (HAPCO) a préparé, édité et vulgarisé un cadre général de surveillance pour la maladie. En 2004, HAPCO a publié le cadre de directive de communication pour la communication avec les différents groupes cibles au sujet de la maladie. Le quatrième rapport sur le "SIDA en Éthiopie" a été publié en 2004. Il faisait état d'un taux national de prévalence chez les adultes de 4,4 % (milieu urbain, 12,6 % et zones rurales, 2,6 %), ce qui traduit une réduction significative par rapport au rapport précédent. Un des principaux facteurs qui expliquent cette variation est l'augmentation significative du nombre de sites de surveillance en milieu rural. De toute évidence, le gouvernement semble avoir pris la pleine mesure de l'impact négatif potentiel de la pandémie sur ses efforts de développement. Ainsi donc, il s'emploie à prendre des dispositions appropriées pour endiguer l'augmentation de nouvelles infections, de même qu'à traiter les personnes déjà infectées

4.4.4 AU niveau de tous ces thèmes transversaux ainsi que dans le cadre principal des prêt-projets, la Banque s'est employé à influencer sur l'action du gouvernement, notamment à travers l'approche participative mise en œuvre dans la préparation de ses récents DSP et le dialogue sur les politiques. La Banque a également essayé d'influencer l'évolution dans ces domaines, par le biais de ses programmes de prêts.

5. **PERFORMANCE DES CONTRIBUTEURS**

5.1 **Le Gouvernement éthiopien**

Dans l'étude thématique d'OPEV sur les « Facteurs essentiels présents dans trois programmes d'ajustement structurel réussis », qui cite le PAS-I de l'Éthiopie comme exemple de succès, un des facteurs mentionnés est l'adhésion du gouvernement au processus de réforme et la direction politique qu'il a assumé dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de ce programme. Cet engagement a été manifeste à tous les échelons de l'État, en particulier au niveau des organes d'exécution. Depuis ce rapport, il n'a été enregistré aucune preuve de changement d'attitude de la part du gouvernement. Si des retards ont été accusés dans la mise en œuvre de certains projets, la responsabilité était partagée entre la Banque et le gouvernement. Le gouvernement continue de s'approprier le processus de développement et collabore bien avec les bailleurs de fonds et les autres parties prenantes. Le gouvernement, par l'intermédiaire du Département de la coopération multilatérale (MCD) du MOFED, coopère bien avec l'ensemble des donateurs, dont la Banque. Récemment (en septembre 2005), le MOFED a tenu une réunion avec les donateurs, les représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements régionaux ainsi que les parties prenantes, afin d'examiner le document de base de la prochaine phase du SDPRSP. Il convient toutefois de noter la performance non satisfaisante du gouvernement dans le domaine des réformes structurelles, sans doute pour des raisons d'ordre idéologique. Mais comparé à la période d'avant 1992, on

peut soutenir que le gouvernement a considérablement progressé en transformant une économie dirigée en un système d'économie libérale. De façon générale donc, la performance du gouvernement peut être jugée satisfaisante.

5.2 La Banque

La banque a veillé à ce que les projets soient adéquatement alignés entre les périodes de programmation. La préparation et la conception des projets ont été appropriées, mais la participation des parties prenantes, quoique plus poussée dans le cadre des plus récentes opérations, était faible. En outre, la question de la faiblesse des capacités des organes d'exécution n'a pas fait l'objet d'une réponse adéquate, particulièrement dans le cadre de la conception du projet non à l'appui des réformes. Depuis sa première intervention dans le multisecteur, la Banque a collaboré avec d'autres donateurs en cofinçant les projets majeurs avec ces derniers (en particulier la Banque mondiale), comme demandé par les Conseils. Avec l'ouverture du bureau de la Banque à Addis-Abeba, elle a participé pratiquement à toutes les réunions de coordination des bailleurs de fonds ainsi qu'aux missions conjointes, et au dialogue sur les politiques avec le gouvernement, et la fréquence de supervision des projets s'est également améliorée. Cela dit, la participation globale de la Banque à la coordination de l'aide et au dialogue sur les politiques a été jugée inadéquate, essentiellement en raison de sa contribution technique limitée. La Banque était bien souvent représentée par le bureau pays à Addis-Abeba à la coordination des interventions et au dialogue sur les politiques. Mais le bureau pays se réfère au siège pour l'appui technique et la prise de décision. Lorsqu'il est fourni, l'appui technique du siège arrivait très souvent en retard et était insuffisant, partant inutile. Comme le bureau pays n'a pas été doté de pouvoirs pour engager la Banque durant les réunions des donateurs, il se voit dans l'obligation de se référer au siège. Aussi, les réponses du siège n'étant pas automatiques et garanties, cela affaiblissait la participation de l'institution. Si la supervision a été améliorée, elle ne se faisait pas à temps ; et les retards accusés dans la mise en œuvre des projets restent importants. La Banque a fait preuve de lenteur dans la fourniture de réponses aux questions et demandes de clarifications durant l'exécution des projets. La lenteur des réponses (et parfois, l'absence totale de réponse) a été mentionnée par les parties prenantes au sein des organes d'exécution du gouvernement rencontrées durant la mission. La Banque n'a également pas été en mesure de dispenser la formation aux organes d'exécution des projets non à l'appui des réformes sur ses règles et procédures relativement inflexibles d'acquisition des biens et travaux. D'autre part, la Banque n'a pas assuré un suivi et évaluation efficace des projets. Les cadres logiques des projets étaient fournis, mais les indicateurs n'étaient appropriés pour suivre la contribution de la Banque aux projets cofinancés. La Banque a également été lente dans la préparation de ses RAP. Par exemple, le PAS-II a été achevé depuis un moment, mais le RAP n'a pas été établi. De même, le RAP pour le projet de réduction de la pauvreté n'est toujours pas achevé. Il est à souligner ici que la Banque mondiale, un cofinancier du projet, a préparé son propre RAP, et est, par conséquent, en train de préparer la phase II du projet. Au regard de ce qui précède, la performance de la Banque est jugée non satisfaisante.

5.3 Autres donateurs

En partie en raison du niveau de pauvreté en Éthiopie, plusieurs donateurs interviennent dans le pays. Ils s'emploient à réduire les coûts de transaction liés à leurs activités en tenant de fréquentes réunions des donateurs au cours desquelles ils échangent de points de vue sur ces activités. La Banque mondiale, invariablement, prend l'initiative de ces activités, la BAD et les autres donateurs y prenant une part active. L'ABD a, en fait, fourni

aux donateurs une bonne plate-forme pour des consultations régulières, étant donné qu'ils doivent périodiquement passer en revue le budget du gouvernement à la lumière des objectifs budgétaires convenus d'avance. En effet, les donateurs ont récemment procédé à une évaluation conjointe de l'ABD, dans le cadre de leur collaboration permanente. Cette démarche a été suivie de la publication d'une déclaration conjointe sur les problèmes politiques nés des récentes élections. Leur performance peut par conséquent être jugée satisfaisante.

5.4 Facteurs exogènes

La performance de l'économie éthiopienne est influencée par plusieurs facteurs exogènes, notamment l'imprévisibilité des pluies, la tension continue avec l'Érythrée et les incertitudes politiques au plan intérieur. Mention a été faite, plus haut, à une étude du FMI qui a mise en évidence l'existence d'une forte corrélation positive entre la pluviométrie et la performance économique de l'Éthiopie. Ainsi, dans la mesure où on ne peut prédire avec certitude les pluies, le sort de l'économie reste incertain. Si officiellement le conflit frontalier avec l'Érythrée est terminé, la tension demeure vive à la frontière. On devra veiller à ce que cette situation ne dégénère pas en une nouvelle guerre, car cela pourrait avoir des conséquences dommageables pour l'économie. L'Éthiopie a récemment organisé des élections, dont les résultats ont été contestés par l'opposition. Des médiateurs internationaux ont essayé d'établir un dialogue entre le gouvernement et les partis d'opposition, dans l'espoir de prévenir une autre guerre civile. Ce processus devra être conduit à son terme logique, car le pays ne peut se permettre de replonger dans les troubles politiques. En conclusion, il convient de noter que les facteurs exogènes exercent une forte influence sur les résultats économiques de l'Éthiopie.

6. CONCLUSION, ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET RECOMMANDATIONS

6.1 Principales conclusions

6.1.1 L'intervention de la Banque dans le multisecteur en Éthiopie a démarré après la cessation des hostilités en 1991. Tous les trois projets, faisant l'objet d'évaluation dans le présent document, ont été bien conçus, avec un accent marqué sur la réhabilitation économique, la stabilisation, les réformes structurelles, la croissance et la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre des projets a également été satisfaisante, le gouvernement montre d'une forte appropriation et d'un engagement soutenu. La réaction de l'économie a été un facteur essentiel pour le résultat des projets. Des progrès ont été également accomplis dans le domaine de la réduction de la pauvreté, l'IDH affichant des améliorations, quoique légères. Par rapport à la période d'avant le programme, l'économie a été sensiblement libéralisée, les forces du marché jouant un rôle clé dans l'affectation des ressources.

6.1.2 Il existe cependant quelques sujets de préoccupation. Tous les projets achevés ont accusé des retards, et ceux en cours dans le secteur ont commencé à connaître des problèmes similaires de mise en œuvre. Les retards d'exécution étaient essentiellement dus aux règles et procédures d'acquisition relativement rigides de la Banque, et aux capacités d'exécution limitées des organes d'exécution des projets, couplées à leur connaissance limitée des procédures de passation de marchés. Quoique l'économie ait été libéralisée, le secteur privé n'a pas connu de développement significatif, en partie du fait de la lenteur des progrès au niveau de la privatisation, et de l'existence de certaines entreprises contrôlées par le parti qui font une concurrence déloyale aux opérateurs privés. L'intermédiation financière reste faible, car la Commercial Bank of Ethiopia (une entreprise d'État) détient encore le monopole (en

termes de taille des dépôts) et une influence indirecte sur les taux d'intérêt et de change dans le système financier. En dépit des mesures prévues dans les projets visant à la diversification de l'économie, l'économie reste enracinée dans sa dépendance de l'agriculture rurale, avec une augmentation minimale de la valeur ajoutée au secteur de l'industrie. Enfin, l'économie continue d'être tributaire des ressources extérieures pour une grande part du financement requis pour le développement. Toutefois, la récente introduction de la TVA, qui est une source majeure de recettes, semble prometteuse pour renforcer la mobilisation des ressources intérieures, et de ce fait, réduire, dans une certaine mesure, la dépendance de l'Éthiopie des ressources extérieures.

6.2 Enseignements tirés

6.2.1 Un facteur essentiel au succès des trois projets achevés, à savoir ERRP, PAS-I et PAS-II, est l'appropriation des programmes par le gouvernement et la volonté politique de faire des réformes. Même s'il a sollicité une assistance technique dans la préparation des programmes, le gouvernement a administré la preuve de son appropriation des programmes. En outre, il a été en mesure de gagner l'adhésion des autres parties prenantes de l'économie aux programmes.

6.2.2 Un autre enseignement tiré est que la disponibilité des fonds tend à amoindrir les douleurs de l'ajustement, ce qui rend, en conséquence, le renversement de la politique peu probable. Il s'agit là de ce qui est communément appelé relation de complémentarité entre le financement et l'ajustement, qui postule que lorsque le financement est inadéquat ou irrégulier, l'ajustement tend à être douloureux. Dans cette condition, le changement de politique est possible en raison des protestations sociales contre un processus d'ajustement douloureux. Dans le cas de l'Éthiopie les donateurs étaient toujours disposés à fournir les ressources, vu que le gouvernement ne faisait pas montre d'hésitation quant à son engagement vis-à-vis des programmes.

6.2.3 Une coordination efficace des interventions des donateurs est essentielle pour le succès des programmes d'ajustement. Par la coordination de leurs politiques, les bailleurs de fonds réduisent les coûts de transaction de la mise en œuvre de leurs interventions. La coordination permet également une surveillance conjointe des cibles convenues. L'ABD, en particulier, présente ce double avantage sur les programmes d'ajustement conventionnels.

6.2.4 La performance de l'économie éthiopienne a toujours été fonction de la pluviométrie. La forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale rend l'économie tributaire des aléas climatiques. Pour se donner les moyens de gérer l'économie d'une manière plus prévisible, il y a lieu de réduire la dépendance de l'économie de la pluviométrie.

6.3 Recommandations et actions de suivi

6.3.1 Le gouvernement a enregistré des résultats satisfaisants depuis Son accession au pouvoir en 1991. Mais il peut faire mieux, en particulier en ouvrant l'économie à la concurrence. Il devrait également s'engager davantage par rapport à la privatisation des entreprises publiques existantes, faute de quoi ses efforts visant à stabiliser l'économie pourraient ne pas produire les résultats escomptés dans le domaine du développement du secteur privé. En d'autres termes, le gouvernement se doit d'approfondir ses réformes structurelles.

6.3.2 Nul n'est sans ignorer que la stabilité politique est une condition préalable pour la croissance économique. Le gouvernement devra veiller au maintien de la paix, faute de quoi tout programme de réforme pourrait connaître un dérapage, comme il a été donné de le constater à la faveur du conflit frontalier avec l'Érythrée.

6.3.3 La Banque se doit d'améliorer sa performance en ce qui concerne l'exécution des projets/programmes dans les délais voulus, et devra s'attacher à préparer les RAP dans le délai imparti une fois le projet achevé. Les bureaux extérieurs doivent être de pouvoirs suffisants pour prendre des décisions sans devoir se référer chaque fois au siège. La Banque devra également aider au renforcement des capacités du MCD et des CEP des autres ministères en vue de la réalisation du suivi et évaluation des projets, et en particulier, en matière de préparation des RAP.

6.3.4 La Banque a eu une bonne collaboration avec les autres donateurs présents en Éthiopie. Elle devrait continuer sur cette lancée et, en effet, consolider ce partenariat, particulièrement maintenant qu'elle est devenue membre de l'équipe conjointe de l'ABD.

Références

1. **Banque africaine de développement** : Éthiopie : Document de stratégie par pays 1996-98
2. Éthiopie : Document de stratégie par pays 1999-2001
3. Éthiopie : Document de stratégie par pays 2002-2004
4. Éthiopie : Rapport de revue du portefeuille pays, 1996
5. Éthiopie : Rapport de revue du portefeuille pays, 1998
6. Éthiopie : Rapport de revue du portefeuille pays, 2003
7. Éthiopie : Programme d'ajustement structurel : Rapport d'achèvement de projet, 1998
8. Éthiopie : Programme d'ajustement structurel : Rapport d'évaluation de la performance du projet, 2000
9. Programme de redressement et de reconstruction d'urgence : Rapport d'achèvement de projet, 1999
10. Proposition d'un prêt FAD de 60 millions d'UC en vue de financer le deuxième Programme d'ajustement structurel, 2001
11. Proposition d'un prêt FAD de 60 millions d'UC en vue de financer le Programme de réduction de la pauvreté, 2004
12. Profil multisectoriel de genre par pays, 2004
13. Proposition d'un don FAD de 1,06 million d'UC en vue de financer le projet d'appui institutionnel au Bureau des affaires féminines, 2004
14. Proposition d'un don FAD de 519 171UC en vue de financer le renforcement des capacités du ministère des Finances, 2001
15. **Easterly, William** "Growth in Ethiopia: Retrospect and Prospect" Centre for Global Development, Washington DC, 2002
16. **Groupe de coopération sur l'évaluation** : Bonnes pratiques pour l'évaluation des prêts à l'appui des réformes par les banques multilatérales de développement, (préparées par la Banque asiatique de développement, Manille, Philippines, 2005

17. **Gouvernement d'Éthiopie :** Document de stratégie intérimaire pour la réduction de la pauvreté, 2000
18. Développement durable et réduction de la pauvreté, 2002
19. Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté : Rétrospective et perspectives, juin 2005
20. Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté : Rapport annuel d'activités, mars 2005
21. Rapport d'achèvement de projet relatif au PAS-II, 2005
22. Rapport sur les Objectifs du millénaire pour le développement : Défis et perspectives pour l'Éthiopie, 2004
- 23 **Fonds monétaire international :** The Federal Democratic Republic of l'Éthiopie, Ex Post Assessment of Long-term Fund Engagement, Jan. 2005
- 24 **Ministère des Finances :** Rapport sur l'état d'avancement du projet de renforcement des capacités, différentes éditions
- 25 Rapport sur l'état d'avancement du Projet d'assistance technique à l'appui de la privatisation
26. **Ministère du Trésor :** Réformes fiscales en Éthiopie et progrès accomplis à ce jour, juin 2004
27. **Ministère de la Femme :** Rapport sur l'état d'avancement du Projet d'appui institutionnel au Bureau des affaires féminines, différentes éditions
28. **Banque nationale d'Éthiopie :** Rapport annuel, 2003/04
29. **OED :** Éthiopie : Évaluation de l'aide pays, Washington, DC 2000
30. Initiative de stratégie de réduction de la pauvreté : Constats de 10 études de cas de pays, 2005
31. **OPEV :** Éthiopie : Programme d'ajustement structurel I : Rapport d'évaluation de la performance du programme, 2000
32. Facteurs essentiels présents dans trois programmes d'ajustement structurel réussis : Égypte, Éthiopie, Mozambique, 2001

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

		1995/1996	1996/1997	1997/1998	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/05 (proj.)
1	Population (millions)	56,4	58,1	59,9	61,7	63,5	65,3	67,2	69,1	71,1	
2	PIB (prix du marché, millions Birr)	37 937,6	44 465,1	44 465,1	44 840,3	53 189,8	54 210,7	51 493,2	55 702,1	68 997,0	73 704
3	Taux de croissance nominale	-	9,3	8,1	8,8	9,0	1,9	-5,0	8,2	21,2	
4	PIB par habitant (\$EU)		109,8	108,8	105,3	102,9	99,7	89,7	93,7	112,4	
5	Taux de croissance du PIB réel (%)	51,5	5,1	-1,4	6,0	5,4	7,7	1,2	-3,9	11,6	6,5
	5a-Agriculture et activités connexes (en % du PIB)	10,6	50,9	45,9	44,9	43,6	45,1	43,5	39,6	42,3	
	5b-Secteur industriel (en % du PIB)	37,8	10,5	10,9	11,1	10,7	10,5	10,6	11,5	11,1	
	5c-Secteur des services (en % du PIB)		38,6	43,3	43,2	45,7	44,4	45,9	48,9	46,7	
6	Déflateur du PIB (%)	6,3	3,1	9,6	1,9	0,9	-6,4	-7,0	12,6	9,6	
7	Monnaie au sens étroit (M1) (en millions de Birr)	9 917,4	10 024,0	11 005,7	11 378,9	13 050,2	13 748,8	15 187,4	16 446,7	19 065,9	
8	Monnaie au sens large (M2) (en millions de Birr)	15 654,8	16 548,8	18 554,9	19 399,3	22 177,8	24 516,2	27 322,0	30 090,1	34 655,9	
9	Taux d'intérêt (%)										
	Taux créditeur minimum	10	7	6	6	6	6	3,01	3,01	3,01	
	Taux débiteur	15	10-5	10,5-12	10,5-13	10,5-13,5	10,5-15,0	8-10,5	8-10,5	8-10,5	
10	Inflation (IPC) %	SO	0,3	3,9	4,8	6,2	-5,2	-7,2	15,1	8,6	
11	Déficit du compte courant, transferts compris	69,0	(146,6)	(73,5)	(509,9)	(334,8)	(242,4)	(361,0)	(160,0)	(495,8)	
12	Recettes fiscales en % of PIB	12,5	12,9	11,7	11,5	12,8	13,7	15,4	14,8	15,2	18,5
13	Déficit budgétaire global, hors dons en % du PIB	-8,9	-5,2	-6,5	-10,5	-14,4	-10,3	-14,1	-16,8	-10,4	
14	Taux de change (Birr/\$EU)										
	Taux officiel marginal	6,32	6,50	6,88	7,51	8,14	8,33				
	Taux du marché parallèle	7,64	7,16	7,08	7,69	8,31	8,79	8,68	8,70	8,71	
15	Déficit budgétaire (dons compris en % du PIB)	-6,0	-1,5	-3,7	-6,8	-11,2	-5,5	-9,4	-8,6	-4,6	
16	Part des dépenses en faveur de la pauvreté du budget total (%)*							42,8	41,9	49,6	59,5

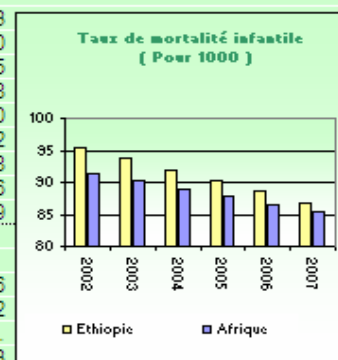
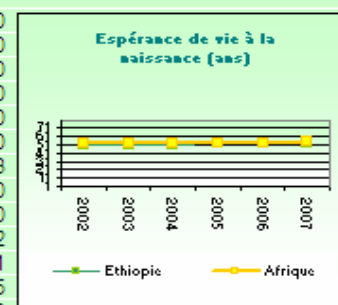
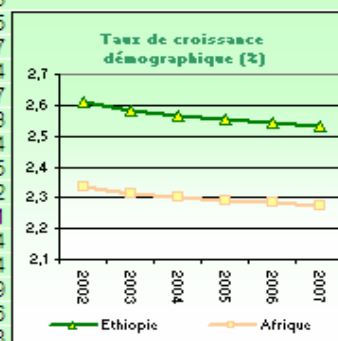
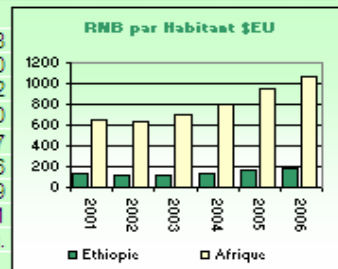
Source : Banque nationale d'Éthiopie, Rapport annuel 2003/2004.

* Éthiopie : Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté (Rapport annuel d'activités, mars 2005)

Ethiopie

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Ethiopie	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		1 104	30 307	80 976	54 658
Population totale (millions)	2007	83,1	963,7	5 448,2	1 223,0
Population urbaine (% of Total)	2007	16,7	39,8	43,5	74,2
Densité de la population (au Km ²)	2007	75,3	31,8	65,7	23,0
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2006	180	1 071	2 000	36 487
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	42,0	42,3	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	41,9	41,1	39,7	44,9
Valeur de l'indice sexospécifique de dével. hum	2005	0,393	0,486	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 174 pa	2005	169	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2004	12,5	34,3		
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2007	2,5	2,3	1,4	0,3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2007	4,2	3,5	2,6	0,5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2007	43,8	41,0	30,2	16,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2007	3,1	3,5	5,6	16,4
Taux de dépendance (%)	2007	87,7	80,1	56,0	47,7
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2007	99,0	99,3	103,2	94,3
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2007	23,4	24,2	24,5	31,4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2007	52,9	54,2	65,4	76,5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2007	54,3	55,3	67,2	80,2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2007	38,2	36,1	22,4	11,1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2007	13,0	13,2	8,3	10,4
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2007	86,9	85,3	57,3	7,4
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2007	145,3	130,2	80,8	8,9
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2007	5,3	4,7	2,8	1,6
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2005	673,0	723,6	450	8
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2005	14,7	29,8	61,0	75,0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004	1,5	39,6	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004	13,7	120,4	98,0	782,0
Naissances assistées d'un personnel de santé que	2005	6,0	50,4	59,0	99,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2004	22,0	62,3	80,0	100,0
Accès aux services de santé (% de la population)	2004	55,0	61,7	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2004	13,0	45,8	50,0	100,0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le V	2005	2,2	4,7	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2005	343,9	300,7	275,0	18,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2006	72,0	83,7	85,0	93,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2006	63,0	75,4	78,0	93,2
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005	38,0	28,6	27,0	0,1
Apport journalier en calorie par habitant	2004	1 840	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % di	2004	2,7	2,4	1,8	6,3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2006	97,8	96,4	91,0	102,3
Primaire - Filles	2006	91,7	92,1	105,0	102,0
Secondaire - Total	2006	34,0	44,5	88,0	99,5
Secondaire - Filles	2006	28,0	41,8	45,8	100,8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tot	2006	45,4	47,5	51,0	82,0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	52,5	33,3	26,6	1,2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	45,7	25,6	19,0	0,8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	59,3	40,8	34,2	1,6
Dépenses d'éducation en % du PIB	2005	5,3	4,7	3,9	5,9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005-07	10,0	6,0	9,9	11,6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-07	0,8	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-07	10,0	10,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005-07	0,1	1,0	1,9	12,3



Source : Base des données du Département de la Statistique de la BAD;

dernière mise à jour: Avril 2008

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponible;

PROJETS FINANCÉS PAR LA BANQUE : PRINCIPAUX OBJECTIFS ET RÉSULTATS CHOISIS

Projet	Principaux objectifs	Résultats choisis
1. Projet de redressement et de reconstruction d'urgence (ERRP)	Aider à reconstruire l'infrastructure économique et à mettre en œuvre des réformes politiques	Fourniture d'intrants agricoles appropriés, de matériel et d'équipement ; médicaments, fournitures médicales, équipement et infrastructure ; construction de km additionnels de réseau routier.
2. Programme d'ajustement structurel I (PAS-I)	Aider à réduire les déséquilibres internes et extérieurs, éliminer les rigidités structurelles et les distorsions, et améliorer la mobilisation des ressources et l'affectation efficace des ressources.	Tous les résultats ont été atteints
3. Programme d'ajustement structurel II (PAS-II)	Apporter un soutien à la balance des paiements pour le rétablissement de la stabilité macroéconomique et la promotion de la croissance en faveur des pauvres.	Augmentation des dépenses publiques en faveur des pauvres ; mise en œuvre de quelques réformes d'ordre fiscal, légal et juridique
4. Projet d'appui à la réduction de la pauvreté	Accompagner le gouvernement dans ses efforts visant à réaliser les OMD	Augmentation des dépenses publiques en faveur des pauvres
5. Projet de renforcement des capacités du Ministère des Finances	Renforcer les capacités institutionnelles et humaines du ministère des Finances et du Développement économique, et d'autres secteurs choisis.	Une partie limitée de la formation à l'étranger et au plan national a été exécutée
6. Appui institutionnel au Bureau des affaires féminines	Renforcer les capacités institutionnelles et humaines nationales pour une meilleure intégration des préoccupations de genre dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement	Aucun résultat substantiel n'avait été enregistré au moment de l'évaluation
7. Projet d'assistance technique à l'appui de la privatisation	Accélérer le développement du secteur privé par la mise sur pied d'un groupe dynamique d'entrepreneurs, et attirer l'investissement et assouplir les conditions d'accès aux ressources publiques liées	Sensibilisation publique sur la privatisation ; révision de certains codes de lois ; réforme de certaines procédures d'autorisation de délivrance de licences.

PERSONNES RENCONTRÉES

1. Tunisie

BAD, ATR de Tunis

Peter Mwanakatwe, Économiste-pays

2. Éthiopie

Bureau national du Groupe de la BAD

- Thizier Pierre Seya, Représentant pays
- George Namakando, Économiste principal

Autres donateurs/partenaires au développement internationaux

ACDI

- M. Marc André Fredette, Directeur pour l'Éthiopie et Chef de la coopération pour le développement dans la Corne de l'Afrique

Allemagne : Bureau pays de la GTZ

- M. Ernst-Axel Momber, Directeur pays
- Dr. Eckart Bode, Sous-directeur

Suède : Agence suédoise de développement international (SIDA)

- Mme Gisla, Économiste

Royaume-Uni : Département de la coopération internationale (DFID)

- Anthony Way, Chef adjoint du bureau (Programme)
- Malcolm Smart, Conseiller économique
- Paulos Semeles, Conseiller en infrastructure

Union européenne : Délégation de l'Union européenne

- M. Rene van Nes, Conseiller économique

Fonds monétaire international (FMI)

- M. Muche Netsere, Économiste

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

- Division du développement durable (SDD)
- Josue Dione, Directeur,
- Dr. Stephen Maxell Donkor, Conseiller régional principal, Développement et gestion des ressources en eau
- Israel Sembajwe, Chef d'équipe, Population et développement social
- Abdoulaye Niang, Agriculture et sécurité alimentaire
- Ousmane Laye, Chargé principal, établissements humains
- Antonio M. A. Pedro, Chef d'équipe, Développement des ressources naturelles

Division des politiques économiques et sociales (ESDP)

- Augustin K. Fosu, Directeur, ESDP

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

- Mme Vinetta Robinson, Conseiller économique

Banque mondiale

- M. Herbert Aquay, Chargé principal des opérations

Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie

Ministère des Finances et du Développement économique (MoFED)

Département de la coopération multilatérale (MCD)

- Dr. Fisseha Abera, Directeur, MCD
- Dejene Demissie, Division de la finance internationale
- Kokeb Misrak, Expert supérieur
- Alemayehun Tessema, Responsable du bureau de la BAD

Banque nationale d'Éthiopie

- Yohannes Ayalem Birru, Sous-directeur, Département de la recherche

Direction des politiques macroéconomiques et de gestion

- Fantahun Belew, Directeur

Direction du budget

- Yared Alamayuli, Chef d'équipe, Suivi et exécution du budget

Direction du Trésor

- Mammo Gittoo Foli, Directeur, Direction du Trésor

Ministère du Commerce et de l'Industrie

Département des politiques et de la planification (PPD)

- Fakedu, Directeur, PPD

Office de supervision de la privatisation et des entreprises publiques (PPESA)

- Mme Christine Seyfou, Sous-directrice, PPESA
- Frekade Lakew, Coordonnateur de projet
- Ian Frazer, Conseiller, PPESA

Cabinet du premier ministre

- Gifti Abasiya, ministre d'état, Affaires de la femme (WAD)
- Zahra Ali, Coordonnateur de projet

Ministère du Trésor

- Demirew Getachew, Directeur, Département des politiques et de la planification

Organisations non gouvernementales

Chambre de commerce

- M. Andu Alem Tegegn, Secrétaire général

Ethiopian Economic Policy Research Institute (EEPRI)

- Dr. Assefa Admassie, Directeur

Consultant

- Dr. Haile Kebret Taye, Consultant pour l'évaluation de l'assistance du Groupe de la BAD à l'Éthiopie